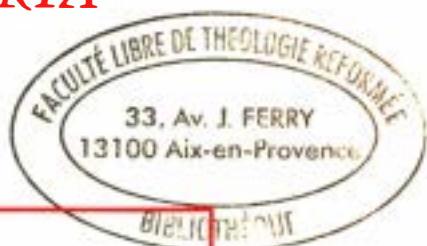


LA REVUE RÉFORMÉE

SOLI DEO GLORIA



SOMMAIRE

Pierre BOURGUET : Le rôle de l'Ancien Testament dans la piété et le comportement des Huguenots et des Camisards	1
G. GODET : L'Alliance évangélique, Esquisse historique	12
Pierre BOURGUET : Esquisse d'une théologie du "repas" dans la Bible	29
Alain-Georges MARTIN : Bibliographie	42
Alliance Evangélique : Semaine Universelle de Prière 1970	45

LA REVUE RÉFORMÉE

REVUE THEOLOGIQUE ET PRATIQUE

à l'usage des fidèles, des conseillers presbytéraux et des pasteurs

publiée par la

SOCIETE CALVINISTE DE FRANCE

Avec la collaboration de pasteurs, docteurs et professeurs
des Eglises réformées françaises et étrangères.

COMITE DE REDACTION

Jean CADIER — Pierre COURTHIAL

Pierre MARCEL — Michel RÉVEILLAUD — André SCHLEMMER

Avec la collaboration de Klaus BOCKMÜHL, J. G. H. HOFFMANN,

A.-G. MARTIN, Pierre PETIT, etc...

Directeur : Pierre MARCEL, D. Th.

Président de l'Association Internationale Réformée

Rédaction et commandes : 10, rue de Villars

78 - SAINT-GERMAIN-EN-LAYE (France)

ABONNEMENTS, ENVOIS DE FONDS ET DONS

se référer page 3 de la couverture

Franco de port et 15 % de réduction sur toute commande de numéros spéciaux
de « La Revue Réformée ». — Voir pages 3 et 4 de la couverture

Prix de ce numéro : 6 F

— Les abonnements partent toujours du premier numéro de chaque tome (année ordinaire).

— Tout abonnement qui n'est pas résilié au 31 décembre (par lettre adressée à l'Administration de la Revue) est considéré comme valable pour l'année suivante.

— Les abonnements doivent être réglés dans les trois premiers mois de l'année. Les frais de rappel (1 F) sont à la charge des abonnés.

LE ROLE DE L'ANCIEN TESTAMENT DANS LA PIÉTÉ ET LE COMPORTEMENT DES HUGUENOTS ET DES CAMISARDS *

« Après avoir autrefois, à plusieurs reprises et de plusieurs manières, parlé à nos pères par les prophètes, Dieu nous a parlé dans ces temps qui sont les derniers, par le Fils qu'il a établi héritier de toutes choses et par qui il a fait le monde. »

Epître aux Hébreux 1 : 1-2.

A défaut de célébration d'un anniversaire particulier de l'histoire des protestants de France, voici qu'il nous est proposé, cette année, de réfléchir au rôle qu'a joué, dans la piété et dans le comportement des Huguenots et des Camisards, l'Ancien Testament.

Alors que les gnostiques, puis les Albigeois et plus tard le groupe Hitlérien des « chrétiens allemands », rejetaient tour à tour — mais pour des raisons très dissemblables — la première partie de la Bible, les Réformés lui accordaient une extrême importance. Le thème qu'on nous propose peut donc être illustré au moyen de cent exemples divers. La difficulté sera de nous limiter.

Un premier indice nous est fourni par l'abondance des prénoms que nos ancêtres empruntaient à l'Ancienne Alliance, et cela dans tous les milieux.. Je cite, en vrac : Salomon de BROSSE¹, Abraham MAZEL², Isaac HOMEL³, Jacob d'AGARD⁴, Jérémie BITAUBÉ⁵, Tobie ROCAYROL⁶, Josué ROSSEL⁷, et ainsi de suite ; — coutume qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours puisque nous avons connu (pour ne nommer que des disparus) les Elie GOUNELLE, Osée FOULQUIER, Ruben SAILLENS, Elisée RIVEMALE, Eliel MONNIER, Elihu MAZEL, et combien d'autres ! Ce qui prouve, soit dit en

* Etude présentée à l'assemblée du "Musée du Désert", en Cévennes, le 7 Septembre 1969.

passant, que le protestantisme, en général, n'a professé aucune animosité à l'égard des Juifs puisqu'il prenait le risque d'être confondu avec eux. Ce qui n'a pas manqué. Mais l'origine de cette coutume est à chercher dans la vieille Discipline des Eglises Réformées, dont un article recommandait aux parents le choix de noms de baptême « approuvés en l'Ecriture Sainte » autant que possible⁸. Pourquoi, cependant, cette préférence pour l'Ancien Testament ? D'abord parce que les prénoms hébreïques avaient un sens religieux. Ensuite parce que, à mon avis, on voulait éviter le culte des saints-patrons. Lorsqu'il est interdit de pêcher vers l'aval de la rivière, il ne reste qu'à la remonter jusqu'à sa source.

Un second indice nous est fourni par le Sceau, encore en usage, de l'Eglise Réformée de France. Chacun sait qu'il représente le buisson ardent, avec la devise : *Flagror non consumor* = je suis embrasé mais je ne me consume pas (ce qui est, en somme, notre *Fluctuat nec mergitur*, mais biblique). L'allusion au feu de la persécution qui ne parvient pas à détruire l'Eglise est transparente. C'est le Synode national de Vitré (en 1583) qui adopta cet emblème⁹.

Avec le Psautier, nous avons plus qu'un indice : une démonstration du rôle de l'Ancien Testament dans la piété réformée. Je n'ai pas à refaire ici un historique de la question, objet de savantes études. Mais je ne saurais cacher l'émotion avec laquelle il m'a été permis à plusieurs reprises, de chanter nos Psaumes à l'étranger, sur leurs mélodies originales, en langue hongroise, par ex., à Budapest et à Debrecen. Vous savez quels furent les premiers auteurs de ce travail en vue du culte : MAROT, de BÈZE, puis CONRART, puis La BASTIDE. Ce que l'on ignore davantage, c'est qu'en plus de ce qui figure dans nos recueils de chants, il faut compter une quinzaine de traducteurs du Psautier de David en vers français, ou même en béarnais et en gascon¹⁰, du XVI^e au XVIII^e siècle. Tous partageaient l'opinion de CALVIN, reproduite en tête de « Louange et prière » : « Or, ce que dit St Augustin est vrai, que nul ne peut chanter chose indigne de Dieu qu'il ne l'ait reçue d'iceluy. Par quoi, quand nous avons bien cherché, ça et là, nous ne trouverons meilleures chansons, ni plus propres pour ce faire, que les Psaumes de David, lesquels le Saint Esprit lui a dictés et faits ». La popularité du Psalme des batailles, le 68^e, est devenue légendaire. Mais, si vous possédez chez vous un vieux Psautier, relisez le psaume 74, d'un bout à l'autre : « Faut-il, ô Dieu, que nous soyons épars... », — ou le 79^e : « Les nations sont dans ton héritage, ton sacré temple a senti leur outrage... », et vous comprendrez à quel point les Huguenots et les Camisards ont vibré à l'évocation de souffrances identiques, et compris mieux que qui-conque l'objuration de Jésus dans la parabole : « Ils ont Moïse et les prophètes, qu'ils les écoutent ! » (Luc 16 : 29).

Il faudrait avoir le temps, encore, de montrer que la même préoccupation anima les poètes et les dramaturges protestants, dont certains furent des précurseurs des grands tragédiens fran-

çais, ni plus ni moins, comme l'a fait valoir leur prodigieux connisseur : Albert-Marie SCHMIDT¹¹. Impossible de les passer en revue. Donnons du moins de leurs œuvres quelques titres significatifs, à la suite de l'*Abraham sacrifiant* de Théodore de BÈZE : « *Saül le furieux* » ; « *La famine ou les gabaonites* » « *David combattant, David triomphant, David fugitif* », la fameuse trilogie de Louis de MASURES, etc...¹² Jeanne d'Albret passa commande d'une « *Histoire de Judith* » à du BARTAS, l'un des chantres de « *La création du monde* ». N'oublions pas les sonnets de Laurent DRELINCOURT. Ni Agrippa d'AUBIGNÉ dont on a pu dire qu'il eut « la hantise de Jéhovah »¹³ tellement ses « *Tragiques* » sont farcis de réminiscences vétero-testamentaires.

N'oublions pas les estampes et les vignettes dues au talent d'artistes protestants, qui n'ont pas été les premiers, certes, ni les seuls à illustrer l'Ancien Testament, mais qui l'ont fait à leur manière, grave et simple¹⁴. Sachons par contre que parmi les artisans, nos ébénistes languedociens, jusqu'à la Révocation, ont fait montre d'une habileté sans pareille : le conservateur du musée du Vieux Nîmes révélait naguère que sur trente meubles à décoration biblique d'origine cévenole, 25 sont décorés de scènes empruntées à l'Ancien Testament¹⁵.

* * *

J'espère que l'on aura bien voulu supporter cette introduction un peu longue, et pourtant sommaire, qui légitime à présent la question : pourquoi cet engouement manifeste pour tout ce qui a précédé le ministère du Christ lui-même ?

Je réponds, avec l'auteur de l'épître aux Hébreux : « *Après avoir autrefois, à plusieurs reprises et de plusieurs manières, parlé à nos pères par les prophètes, ... Dieu nous a parlé par Son Fils* ». Or Jésus n'a-t-il pas affirmé : « *Les Ecritures (entendez par là l'Histoire Sainte antérieure à l'Evangile) les Ecritures rendent témoignage de moi* » (Jean 5 : 39-40). « *Avant qu'Abraham fût, je suis !* » (Jean 8 : 58.) Il est donc normal, déjà, que des chrétiens « *écoutent Moïse et les prophètes* », ne serait-ce que pour s'assurer que le Sauveur du monde était bien prévu et annoncé selon la révélation divine, celui qui devait venir, sans qu'il faille en attendre un autre.

Nous pourrions ajouter que la Bible, à partir de la Réforme, fut pour une masse de gens, notamment dans le peuple, une sorte d'encyclopédie, ou presque, la principale ouverture, en tout cas, sur l'univers. Dans ces conditions, autant la connaître et même l'apprendre par cœur. Dès lors, quoi d'étonnant à ce qu'ils aient été frappés par la ressemblance entre leur sort et celui du peuple d'Israël ? Ce que nous transposons parfois avec effort dans notre existence assez paisible, s'éclairait d'une lueur fulgurante pour les huguenots de l'Eglise sous la croix. Avec l'Ecclésiaste, ils estimaient « *qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil* » (Eccles. 1 : 10)¹⁶. La servitude en Egypte, l'Exode, la captivité de Babylone,

l'attente de la délivrance, l'espoir de vivre tranquille « sous sa vigne et sous son figuier » (Michée 4 : 4), Canaan, que sais-je encore ?... Tout cela, pour eux, était parlant, limpide¹⁷. Le « Désert », ce n'était pas seulement les châtaigneraies et les garigues, c'était la marche du peuple de Dieu vers la liberté, malgré les Philistins et les Madianites. Les petites troupes camisardes, rassemblées dans le camp de l'Eternel, l'identifiaient à l'armée de Gédéon. Les iconoclastes, contre l'avis des Réformateurs, se réclamaient de Josias et même d'Esaïe. Quant au prophétisme cévenol, il fut évidemment influencé par celui d'Israël, d'une façon plus ou moins légitime... Bref, *l'analogie* des situations ou des circonstances explique l'attrait de l'Ancien Testament pour des hommes et des femmes si longtemps harcelés, traqués, souvent désespérés. C'est là que s'est trempé leur caractère, un caractère qui s'est parfois durci lorsqu'il forçaient la dose... Mais qu'on se mette à leur place ! Ne suffit-il pas qu'un remords nous étreigne pour qu'un Psaume de la pénitence traduise notre état d'âme ? — qu'une épreuve nous atteigne pour qu'avec Asaph « *nuit et jour nous cherchions le Seigneur* » (Psaume 77) ? — qu'une joie nous transporte pour que nous ayons envie de chanter l'Alléluiah ?... Un peu de *psychologie* éclaire bien des choses. Et dans cette voie j'ose aller plus loin. « *Elie n'était qu'un homme, sujet aux mêmes faiblesses que nous* », déclare l'apôtre Jacques (5 : 17). Et je me demande si le penchant des huguenots pour l'Ancien Testament ne vient pas aussi du sentiment que les prophètes, les patriarches et les rois par lesquels Dieu nous a parlé de diverses manières, étaient sans auréole, plus terrestres, plus pécheurs, plus accessibles, semble-t-il, que les apôtres intouchables ? Quoi qu'il en soit, André DUCASSE nous fait remarquer que la Bible familiale de Rolland « porte encore très visibles l'usure et la marque des doigts rudes qui l'ont feuillettée [...] surtout au bas des pages qui appellent l'ire de Dieu sur Ninive et Babylone »¹⁸.

(Qu'on me permette à ce propos une parenthèse : Il convient, ici plus qu'ailleurs, de déclarer sans ambages qu'il n'existe aucune commune mesure entre l'ardeur défensive de la minorité camisarde, jadis, et le zèle offensif déplorable déployé par les actuels extrémistes protestants d'Irlande. Les objectifs et les mobiles des uns et des autres sont diamétralement opposés.)

Mais pour en revenir à notre thème, il est certain que la prédication d'autrefois a donné le ton à la mentalité des fidèles, dont elle a enrichi la pensée et la terminologie. Que cette prédication se soit fait entendre dans les temples — dont l'unique ornement était les Tables du Décalogue¹⁹ —, ou qu'elle ait retenti ensuite dans les campagnes ou dans les maisons, on peut en croire Charles Bost : « L'Ancien Testament — dit-il — était considéré comme présentant de perpétuelles figures, des « types » constant du Nouveau. Cette ferme croyance permettait d'élucider bien des passages obscurs ou incompréhensibles dans la traduction d'alors, qui était encore celle d'Olivétan à peine retouchée. Elle explique la faveur

dont jouissait le recueil de l'Ancienne Alliance. Avec un peu d'habitude, on pouvait la lire comme les Evangiles ou les Epîtres. Le Cantique des Cantiques, cela va sans dire, était une allégorie mystique »²⁰.

Tant qu'on n'a pas lu des sermons de l'époque, où les prédictateurs préféraient « se servir des termes de l'Ecriture plutôt que des locutions du siècle »²¹, on ne peut avoir une idée exacte de la richesse du langage biblique²², ni de cette typologie réformée ancienne²³. Je me borne à un seul exemple, très inattendu : au Bois-Tiffrais, musée protestant de l'Ouest, on peut voir un ouvrage (rare) de Moïse AMYRAUT, qui, à la suite de 5 sermons expliquant le tabernacle, contient un discours *sur les habits sacrés d'Aaron*. Le savant professeur de Saumur les rapportait à la personne et aux charges de notre Sauveur Jésus-Christ²⁴, sans hésiter.

Quand on songe que l'Académie protestante de Saumur était considérée comme « le foyer de fortes études où se produisirent les premiers et féconds essais de critique et de théologie moderne »²⁵, on imagine ce qui pouvait être professé ailleurs.

A vrai dire, cette méthode n'a pas été l'apanage des réformés du grand siècle. Au même moment, PASCAL l'utilisait²⁶. Quand vous traverserez la Haute-Loire, allez voir les tapisseries de La Chaise-Dieu, si vous ne les connaissez pas²⁷. Et tout cela n'est rien à côté des trouvailles d'ORIGÈNE, le célèbre théologien d'Alexandrie au III^e siècle, dont la typologie est fascinante, mais à la façon d'un feu d'artifice²⁸. Celle de la Réforme, sauf quelques exceptions, n'a rien d'acrobatique. Seulement, ainsi que l'a relevé LICHTENBERGER : « ...Les théologiens protestants au XVI^e siècle, fixèrent la valeur dogmatique de la Bible en lui conférant tous les attributs que les catholiques revendiquaient pour l'Eglise, identifiant l'inspiration avec l'inaffabilité et le document inspiré avec la révélation divine elle-même »²⁹.

Ainsi, à la question posée : Quel a été le rôle de l'Ancien Testament dans la piété et dans le comportement des huguenots et des camisards, on peut répondre que les *analogies*, la *psychologie*, la *théologie* constituent la clef — ou plutôt le trousseau de clefs — du problème, à la condition d'insister, pour notre édification, sur l'importance d'une saine *christologie*.

* * *

Bien sûr, dans leur immense majorité, nos prédecesseurs dans la foi n'utilisaient guère tous ces mots savants. Mais en fin de compte l'essentiel est qu'ils soient allés jusqu'au bout du texte de l'auteur de l'épître aux Hébreux (oui : aux Hébreux, justement, qui s'arrêtaient à l'Ancienne Alliance !) : « *Après avoir autrefois, à plusieurs reprises et de plusieurs manières, parlé à nos pères par les prophètes, Dieu, dans ces temps qui sont les derniers, nous a*

parlé par le Fils, qu'il a établi héritier de toutes choses et par qui il a fait le monde ». Là dessus, aucun doute n'est permis. Pour le peuple protestant comme pour ses conducteurs, l'Ancien Testament n'a pas été un simple refuge consolant ni un alibi commode, mais « ...le pédagogue qui conduit à Jésus-Christ » (cf. Galates 3 : 24), et à Jésus-Christ seul, l'unique Rédempteur, qui n'a pas besoin de vicaire. Ecoutez Pierre LÉZAN, un ancien du Consistoire de St Hippolyte, qui rédigea en 1700 un « abrégé de la croyance réformée » pour ses enfants : « Nous avons toujours dit que nous n'avions d'autre médiateur que Jésus-Christ notre Sauveur, ni autre intercesseur que lui, et que nous ne devions embrasser aucun mérite que le sien et que sa mort nous a nettoyés de tous nos péchés. Voilà ce que nous croyons »³⁰. Est-ce clair ?

Au reste, à la première page de la grande Bible d'Ostervald, publiée au XVIII^e siècle³¹, la gravure frontispice montre le Christ annoncé par Moïse, les rois et les prophètes, avec le verset du livre des Actes : « *Tous les prophètes lui rendent témoignage que quiconque croira en lui recevra la rémission de ses péchés par son nom* » (Actes 10 : 43).

Qu'on n'aille donc pas croire que les protestants d'autrefois judaïsaient à force de méditer volontiers l'histoire sainte primitive ! Ils ont laissé cela aux sectes. En fait, ils ont mesuré l'Ancien Testament à sa juste mesure. Je ne crois pas qu'ils eussent cautionné la devise généreuse, mais périlleuse, chère à des chrétiens d'aujourd'hui : le Christ tout entier dans la Bible tout entière. Tout entier ? Non. Certes, Jésus a évoqué la prédication de Jonas et la sagesse de Salomon, mais pour ajouter en se désignant lui-même : « *Il y a ici plus que Jonas..., il y a ici plus que Salomon !* » (cf. Matthieu 12 : 38 à 42 ; Luc 11 : 29 à 32). Le 1^{er} Adam n'était pas le Christ, Noë non plus, ni Joseph³², ni Jérémie, ni personne. Le serpent d'airain n'est que l'image du Calvaire. Et tous les apôtres dont aucun — pas plus Pierre que Paul — n'a laissé diviniser son titre de serviteur, tous les apôtres soutiennent que « *tous les événements [de l'Ancienne Alliance] ont un sens symbolique ; ils ont été relatés pour nous instruire* » ...« *pour nous servir d'exemple* » (I Corinthiens 10 : 6 et 11) ; — que « *tout cela n'est que l'ombre des choses qui devaient venir, que la réalité est en Christ* » (Colossiens 2 : 16)³³.

Il s'agit donc de ne pas lâcher la proie pour l'ombre. « *La loi a été donnée par Moïse ; la grâce et la vérité sont venues par Jésus-Christ.* » (Jean 1 : 17.)

C'est de cette assurance qu'il ne faut pas démordre, à notre époque où tant de faux Messies, de magiciens et d'astrologues réussissent à capter la confiance de tant de gens ; à notre époque aussi où toutes sortes de doctrines pseudo-chrétiennes se présentent comme le dernier cri de la sagesse. Quoiqu'ayant vécu et lutté avant l'ère atomique, nos devanciers nous apprennent à discerner à travers les étapes de la Révélation³⁴, l'unité des Saintes Ecri-

tures et leur valeur perpétuelle. Peut-être n'y a-t-il rien de plus urgent que de consentir à lire la Bible, comme eux, avec une espèce d'innocence, ce qui ne veut pas dire avec puérilité, mais sans malice, sans prétentions, sans idées préconçues glanées n'importe où ?

J'espère, pour finir, que nul ne trouvera inactuelles ces réflexions sur un thème qui serait, lui aussi, inopportun. André MALRAUX a dit superbement que « les martyrs ne s'étaient pas abandonnés aux bêtes pour obtenir une villégiature sans fin »³⁵. Les huguenots non plus, dans leur combat de David contre Goliath. Plus qu'une récompense, ils cherchaient le sens de la vie présente pour eux et pour tous les hommes, le Royaume de Dieu et sa justice³⁶. En scrutant l'Ancien et le Nouveau Testament, ils ne retardaient pas, ils ne regardaient pas en arrière avec nostalgie, vers le seul Edit de Nantes. Au delà de leur exil et de leur mise hors-la-loi, ils attendaient l'égalité et la liberté de conscience, comptant sur Celui qui est toujours le même « *hier, aujourd'hui, éternellement* » (Hébreux 13 : 8). Ils regardaient droit devant eux, loin en avant. « *On parlera du Seigneur aux générations futures* », se disaient-ils, avec David.

A leur école, n'ayons pas, à plus forte raison, un attachement réactionnaire à notre passé. Notre histoire est mieux qu'une simple rétrospective : elle nous encourage à préparer l'avenir, mais selon l'amour et non pas selon l'intérêt égoïste. Ayons donc, par fidélité à l'Evangile, les yeux fixés sur Jésus-Christ, « *qui est, qui était et qui vient* » (Apocalypse 1 : 4). Comptons sur lui en toutes choses, en répétant, non comme une menace mais comme une prière, le psaume de toutes les batailles : que Dieu se montre seulement !...

Pierre BOURGUET.

— NOTES —

¹ Salomon de BROSSÉ, architecte (1571-1626).

² Abraham MAZEL, camisard.

³ Isaac HOMEL, ministre, rompu vif à Tournon.

⁴ Jacob d'AGARD, peintre (1642-1715).

⁵ Jérémie BITAUBÉ, de Casteljaloux, pasteur réfugié à Berlin, père du célèbre helléniste Paul-Jérémie BITAUBÉ (XVIII^e s.).

⁶ Tobie ROCAYROL, camisard.

⁷ Josué ROSEL, ministre.

⁸ Voici cet article XIV du chap. XI : « Touchant les noms qui sont imposés aux enfants, les ministres rejeteront, autant qu'il leur sera possible et qu'il sera expédié, ceux qui restent de l'ancien paganisme, et ils n'imposeront point aux dits enfants les noms attribués à Dieu dans l'Eglise, comme *Emmanuel* et

autres semblables ; et au reste ils exhorteront les pères et les parrains de prendre des noms approuvés en l'Écriture Sainte, autant qu'il sera possible : que s'ils en aiment quelque autre on les pourra recevoir, les susdits exceptés, et ceux qui signifient quelque chose d'indécent ».

En 1927, dans l'Ardèche, un pasteur et sa femme ayant appelé leur fille : Mireille, une vieille et fidèle chrétienne leur demanda, un peu surprise : « C'est un nom de Bible ? ».

⁹ Voir, par ex. : G. de FÉLICE, *Histoire des Synodes nationaux des Eglises Réformées de France* (Paris, 1864) p. 107. Il y eut deux Synodes nationaux siégeant à Vitré, le second en 1617. — Au centre du buisson ardent se lisait le nom de Jéhovah.

¹⁰ Citons entre autres : Etienne PASQUIER : Trad. de *Psaumes*, dont le 62^e (1548) ; — Claude le MAISTRE, de Lyon, ami de MAROT : Trad. de *Psaumes*, dont le 34^e, le 42^e (vers 1548) ; — Claude Bertrand BERGER, de Riom : Trad. de « 30 psalms de David selon la vérité hébraïque » (Lyon 1549) ; — Gilles DAURIGNY au d'AURIGNY : Trad. de 30 *Psaumes* (1549, 1550 et 1555) ; — Pierre GARROS, de Lectoure : « *Psalmes de David virats en rime gasconne* » (Toulouse 1565) ; — Arnaud de SALETTE, pasteur ; « *Los psalmos de David metuts en rima bernese* » (Orthez 1583) ; — Pierre BILLET, réfugié à Genève : Trad. du *Psaume CXIX* ; — Louis GAUVAIN, de Metz : « *Version nouvelle des psaumes en vers françois* » (Iéna 1671) ; — Pierre SIMOND, premier pasteur de la colonie fondée en 1688 par des réfugiés huguenots au Cap : « *Veillées africaines ou pseaumes de David mis en vers françois* » (Amsterdam 1703) ; — René Auguste Constantin de RENNEVILLE, de Caen, réfugié en Hesse : « *Les pseaumes de la pénitence paraphrasez en sonnets* » (La Haye 1714) ; « *Les Cantiques de l'Ecriture Sainte paraphrasez en sonnets* » (Amsterdam 1715) ; — François TÉROND, de Valleraugue, réfugié à La Haye : « *Essai d'une nouvelle traduction des pseaumes en vers* » (Amsterdam 1715) ; — Jean-Scipion VERNÈDE, pasteur en Hollande : « *Les pseaumes de David, nouvelle traduction en vers françois* » (Amsterdam 1756) ; — etc...

¹¹ Cf. : Albert-Marie SCHMIDT : *Les dramaturges huguenots du XVI^e siècle*, in « *Foi et Vie* » (juin-juillet 1936) et *Etudes sur le XVI^e siècle*, ouvrage posthume, (Paris 1967) ainsi que de nombreux articles dans « *Réforme* ».

¹² Louis des MASSES, de Tournai, pasteur à Metz : « *Tragédies Saintes : David combattant, David triomphant, David fugitif* », trilogie avec prologue, chœurs, épilogue (Genève 1566) et, du même auteur : « *Josias, vrai miroir des choses advenues en notre temps* ». — André de RIBAUDEAU, de Fontenay : « *Aman, tragédie Sainte tirée du livre d'Esther, chap. VII, livre de la Sainte Bible* » (éditée à Jeanne de Foix, Poitiers 1566) 5 actes joués à Poitiers le 24 juillet 1561 ; — Jean de la TAILLE, de Pithiviers : « *Saül le furieux, tragédie prise de la Bible* » (Paris 1572) et « *La famine ou les gabaonites* », tragédie (Paris 1574) ; — Catherine de PARTHENAY, de Mouchamps : « *Holoferne* », tragédie représentée à La Rochelle vers 1574 ; — Antoine de MONTCHRESTIEN, de Falaise : « *David ou l'adultére* » (1600), « *Aman ou la vanité* » (1601), « *Suzanne ou la chasteté* » ; — Jean de SCHÉLANGE, seigneur de Saumazannes : « *Tyr et Sidon, trag-comédie en deux journées* » (Paris 1628, chez Robert ESTIENNE).

Parmi les poètes, citons d'Achaz d'ALBIAC : une traduction en vers des livres de *Job*, *Proverbes*, *Ecclésiaste* ; — de Guillaume SALUSTE DU BARTAS, de Montfort, une *Histoire de Judith* (commandée par Jeeanne d'Albret) et « *La semaine ou création du monde* » (Paris 1578) suivie de « *La seconde semaine* » (1584) ; — de Christophe de GAMON, d'Annonay : « *La semaine ou création du monde, contre celle du sieur du Bartas* » (Lyon 1609) ; — de François VERNES, dit de Luze : « *La création* » poème en VI chants (Paris 1804) ; — de Paul FERROT, sieur de la Salle, converti à Oxford au protestantisme : « *Tableaux sacrés qui sont toutes les histoires du vieil Testament représentées et exposées selon leur sens, en poésie françoise* » (Francfort 1594), et « *Le Thésor de Salomon* » en quatrains et sonnets (Rotterdam 1594), enfin : « *L'exercice spirituel, en vers et en prose, contenant plusieurs méditations et tableaux mystiques sur la considération des mystères de N.S.J.C., es histoires du vieil Testament* » (Saumur 1606). — Si l'on veut un aperçu du détail de ces œuvres d'inspiration calviniste, qu'on songe à l'épopée d'Israël racontée par du Bartas : 1) *Les Pères* (fragments sur Abraham) ; 2) *La Loi* ; 3) *Les Trophées* (histoire de David) ; 4) *La magnificence de Salomon* ; 5) *L'histoire de Jonas* ; 6) *La vocation (Abraham)* ; 7) *Les capitaines (Josué, Juges)* ; 8) *Le Schisme de Samarie* ; 9) *La Décadence (souffrances du peuple)*. Cf. l'édition de 1615.

¹³ Pierre VILLEY, professeur de l'Université : *Littérature française*, p. 194.

¹⁴ Citons, au moins, Etienne DELAULNE, graveur orléanais, qui, réfugié à Strasbourg après 1572, grava 60 feuilles sur l'Ancien Testament ; — Bernard SALOMON,

dit le petit Bernard, graveur des « *Icones historiae V. et N. T.* » (élève de Jean Cousin); etc... Un thème comme David et Goliath a été souvent traité (Abraham Bosse, Colin Noallher, etc...).

¹⁵ Cf. : *Les meubles à décoration biblique du Languedoc cévenol*, par Henri BAUQUIER, in : Bull. de la Société de l'Histoire du protestantisme français, 1938 p. 233 et n° suivant, pp. 311-314. Les principaux sujets traités sont : La création, Adam et Eve, Abel et Caïn, Noé, Jacob, Joseph, David, Salomon, Suzanne, Samson, Judith. — Pour le Nouveau Testament : Vie du Christ, résurrection, Emmaüs, Enfant prodigue, Symboles dits des évangélisateurs.

¹⁶ Théodore de BÈZE publia en 1588 chez Jean Le Preux (à Genève) un commentaire sur l'*Ecclésiaste*, dont la 2^e édition (1598) parut sous le titre : « *Itinerarium christiana vita* », car BÈZE, à l'intention du comte palatin du Rhin, Jean Casimir, y montrait le caractère pratique du livre biblique pour un prince malheureux.

¹⁷ « Les cévenols connaissent par le menu l'histoire des prophètes, des juges, des patriarches, la captivité de Babylone, la mort du géant Goliath, « Saül a tué ses 1.000 et David ses 10.000 »... etc. André DUCASSE : *La guerre des camisards*, p. 39.

Plus pacifiquement : « *La malette (= la gibecière) de David* » contenant les pierres de sa fronde, d'après I Samuel 17 : 40, était le titre de la pratique de plétié. — Le pasteur FAUQUEMBERGUE, dit P. de FÉLICE, publia un recueil de « prières et méditations pour le fidèle depuis la sortie de son logis jusqu'au retour au logis après le culte », intitulé : « *Le voyage de Béthel* » (cf. P. de FÉLICE : Les protestants d'autrefois, vol. sur les Temples, p. 152). — « *Les eaux de Siloë* », de Pierre du MOULIN (1608) sont inspirées par le texte : Esaïe 8 : 6. — L'enseigne du libraire Louis Vendosme, rue de la Harpe, proche le pont St Michel (vers 1658) était : « Au sacrifice d'Abraham ». — etc... etc...

¹⁸ Colligny, lui, lisait quotidiennement, paraît-il, les *Sermons sur Job*, de Calvin.

¹⁹ Il existe encore quelques spécimens, de l'époque, de ces Tables de la loi, tantôt peintes sur bois ou sur toile, tantôt gravées sur pierre ou sur ardoise : temple de Châtillon-sur-Loire, château d'Avallon, etc...

²⁰ Cf. Charles BOST : *Les prédicants protestants des Cévennes et du Bas-Languedoc* (1684-1700), tome I, pp. 42-59 (Paris 1912).

²¹ Cette remarque est prise dans un manuscrit datant du milieu du XVII^e siècle, rédigé probablement par un laïc (anonyme). Ce manuscrit est conservé au musée protestant du château de Ferrières (Tarn). On y trouve d'ailleurs, comme exemples de refus de « l'adultére spirituel » : Joseph repoussant la femme de Putiphar, Judith méprisant Holopherne, Suzanne repoussant les vieillards. (On se souvient que les livres apocryphes de l'Ancien Testament n'ont figuré dans les Bibles éditées par les protestants que sous le couvert de multiples précautions et en appendice. Ils ont été abandonnés tout à fait au XIX^e siècle.)

²² Voici, comme échantillons, quelques citations de M. Jean-Maximilien BAUX, sieur de l'Angle (1590-1674), pasteur de Rouen, milieu du XVII^e siècle : « une parole dite à propos est comme des pommes d'or damasquinées d'argent » (cf. Proverbes 25 : 11) ; — « ...le bien-aymé (de l'Eglise) nous est représenté au Cantique des cantiques comme un chevreuil qui franchit toutes les petites montagnes qu'il rencontre » (cf. Cantique 2 : 8-9) ; — « ...l'inconvénient d'une assemblée luthéro-réformée est que l'on dise que nous avons bravement lutté contre notre sœur, comme Rachel se prévalait de l'avoir fait contre Léa » (cf. Genèse 30 : 24) ; — « ...le fleuve de notre Eglise où, Dieu merci, l'or se trouve en abondance comme en celui de Pischon » (cf. Genèse 2 : 11) ; etc...

²³ Pour la célébration du jeûne fixé par le Synode national de Charenton (1644), le sermon prononcé à Béziers le 4 mai 1645 par Simon de GOYON, ministre de la Parole de Dieu à Bourdeaux, est intitulé : « *La conversion de Ninive* ». L'ouvrage (Genève 1647) est conservé au musée protestant du Bas-Poitou, le Bois-Tiffrais (Vendée).

²⁴ Voir : « *Le Tabernacle expliqué en 5 sermons sur l'épitre aux Hébreux, v. 2, 3, 4 et 5, avec un discours sur les habits sacrés d'Aaron* » par Moïse AMYRAUT, 256 pages, (Saumur 1658). On y lit : « ...d'autant que le Souverain Sacrificateur représentait le Seigneur Jésus, il semble qu'il soit absolument nécessaire, pour donner une bonne et solide interprétation du mystère de ses vêtements, de les rapporter aux choses qui concernent la personne et les charges de notre Sauveur » (pp. 223-224). D'où (en résumé) les « figures » suivantes : *la tunique*, type de la sainteté de Jésus-Christ; *la ceinture*, de sa modestie; *le roquet*, de sa charge de sacrificateur; *l'ephod*, de sa charge de prophète; *le pectoral* (orné de 12

pierres qui sont les Eglises de Dieu, toutes égales) de l'Eglise, carrée, c'est-à-dire bien composée ; la *tiare*, enfin, de la royauté de Jésus-Christ. « Cette tiare, dit AMYRAUT, n'est pas un diadème, ni une couronne, car le Souverain Sacrificateur n'étant point roi, ne pouvait représenter notre Seigneur Jésus-Christ. Et de fait, la royauté de Jésus-Christ n'a point été typiquement représentée. »

L'auteur précise encore que la lame d'or = la sainteté souveraine et ineffaçable des chrétiens (inséparable du Christ) ; l'*urim* et le *tummim* = l'état triomphant de l'Eglise de Dieu.

Cette méthode typologique, se retrouve à travers le XIX^e siècle. A propos du 1^{er} chap. du Lévitique, ainsi que du 28^e des Nombres (= sacrifice des agneaux, holocauste continual), voici ce que dit un ouvrage fort bien traduit et présenté en français :

« Toutes ces choses avaient sans doute une *signification typique* ; elles figuraient la joie que fait éprouver au Père l'œuvre accomplie de Christ, toujours obéissant, toujours faisant la volonté du Père céleste ; elles semblent exprimer, en type et en ombre, la grandeur et la gloire de cette parole : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis ma bienveillance » (Matthieu 17 : 5) voir aussi : Juges 9 : 12-13 (cf. *Le Tabernacle dans le Désert, ombre des choses célestes*, par W. G. RHIND, trad. de l'anglais sur la 3^e édit., p. 12 (Lausanne-Paris, 1843).

25 On a dit aussi que l'Académie protestante de Saumur était « une école de tendance scientifique dans un esprit de libres recherches ».

26 Cf. *Les Pensées*, article XV, 2 ; article XVI, 5, 12, 16 bis ; article XXIV, 28.

27 Suite, d'après la « Bible des pauvres » de 25 tapisseries dont chacune est un triptyque, avec parallélisme prophétique ou symbolique (XVI^e siècle). En voici la liste :

1. - Promesse d'un rédempteur à Adam et Eve [*l'Annonciation*] la toison de Gédéon ;
2. - Le Buisson ardent [*la Nativité*] la verge d'Aaron ;
3. - Offrande au roi David [*l'Adoration des Mages*] les présents de la reine de Saba ;
4. - David fuyant Saül [*la Fuite en Egypte*] les prêtres de Dagon et l'idole brisée ;
5. - Le meurtre d'Achimelec et prêtres de Nobé [*le Massacre les innocents*] le meurtre des petits-fils d'Athalie.
6. - Le passage de la mer Rouge [*le Baptême du Christ*] la guérison de Naaman ;
7. - La tentation d'Adam et d'Eve [*la Tentation de Jésus-Christ*] la tentation d'Esau..
8. - Le fils de la veuve de Sarepta [*la Résurrection de Lazare*] le fils de la Sunamite ;
9. - Le triomphe de David sur Goliath [*l'Entrée à Jérusalem*] la réception d'Elisée à Jéricho ;
10. - Joseph vendu par ses frères [*la Trahison de Judas*] Samson vendu par Dalila ;
11. - Abraham et Melchisedec [*la Cène*] la manne dans le désert.
12. - La trahison d'Abner par Joad [*le Baiser de Judas*] la chute des mauvais anges ;
13. - Le supplice d'Alchior (Ammonites) [*la Flagellation*] les épreuves de Job ;
14. - L'ivresse de Noé [*le Couronnement d'épines*] la colère d'Hanon ;
15. - Daniel à Babylone [*Jésus devant Pilate*] Suzanne accusée par les vieillards ;
16. - Isaac portant le bois [*le Portement de croix*] la venue de Sarepta ramassant du bois ;
17. - Loth et sa femme [*la Descente aux limbes*] les 3 enfants dans la fournaise ;
18. - Joseph dans la citerne [*la Mise au tombeau*] Jonas jeté à la mer ;
19. - Samson portant les portes de Gaza [*la Résurrection*] Jonas rejeté sur le rivage ;
20. - La citerne vide (?) [*les Saintes femmes au tombeau*] Daniel sortant de la fosse aux lions ;
21. - Joseph reconnu par ses frères [*l'incrédulité de Thomas*] l'ânesse de Balaam ;
22. - L'enlèvement d'Enoch [*l'Ascension*] l'enlèvement d'Elie ;

23 - Moïse au Sinaï [*la Pentecôte*] le Sacrifice d'Elie ;

24. - Salomon vénérant sa mère [*le Couronnement de la Vierge*] Esther implorant Assuérus ;

25. - Le jugement de Salomon [*le Jugement dernier*].

28 Cf. Origène, *Homélies sur la Genèse*, collect. « Sources chrétiennes », (Paris-Lyon 1943). Prenons deux exemples : 1) Selon le commentaire de Genèse 26 : 18 sq., Isaac se confond avec notre Seigneur Jésus-Christ, ses serviteurs avec les apôtres, les Philistins avec les Pharisiens et les scribes. — 2) Il faut lire, après l'explication littérale de Genèse 19 : 30 sq., l'explication allégorique.

Dans un autre domaine, mais en vertu du même principe, il faut citer le tableau de Nicolas FROMENT (XVe s.) à la cathédrale d'Aix-en-Provence : c'est la Vierge qui trône sur le buisson ardent. (Cf. Louis RÉAU, *Iconographie de l'art chrétien*, Paris 1956, tome II, I, p. 187).

Mais il est d'autres abus du côté protestant, en dehors de toute typologie, par suite d'un usage excessif de l'Ancien Testament. Ainsi le juron béarnais bien connu, « *Diou bibant !* », doit remonter au règne de Jeanne d'Albret en Navarre. Il semble probable que la reine autorisa son peuple à utiliser l'exclamation du roi de Gath, *Akis* (I Samuel 29 : 6) et d'Elisée lui-même (II Rois 2 : 2 et 4) : « *Aussi vrai que l'Eternel est vivant !* »

29 Cf. : *Encyclopédie des sciences religieuses*, art. Bible. Lichtenberger note (ibid.) que « les confessions de foi réformées sont, en général, plus explicites que les symboles luthériens. La doctrine de la théopneustie se trouve déjà en germe dans la *Formula consensus Helvet.*, c. 1 ».

30 Cité par Charles BOST, *Les prédicants protestants*, op. cit., tome I, p. 42 sq. — Pierre LÉZAN déclarait encore : « Premièrement dans notre religion, nous avons toujours cru qu'il n'y avait qu'un seul Dieu distinct en 3 personnes : le Père, le Fils et le St-Esprit, et que nous ne devions adresser nos vœux et nos prières à autre qu'à Dieu seul par l'intercession de notre Seigneur Jésus-Christ ».

31 5^e édition (Lausanne 1777). On sait qu'à la suite de tous les chapitres de cette Bible, très répandues, OSTERVALD présente des « Réflexions ». Celle qui porte sur : Hébreux chap. 1 aboutit à ce commentaire : « Ce que [l'apôtre] dit ici : que Dieu nous a parlé dans les derniers temps par son Fils, nous engage à louer Dieu, de ce que nous avons l'avantage de vivre sous la plus parfaite de toutes les dispensations, et dans les temps heureux de l'Evangile. Puisque Dieu nous a fait connaître sa volonté par son propre Fils, et qu'il s'est manifesté à nous d'une manière plus claire qu'il n'avait fait auparavant, nous sommes dans une obligation indispensable de profiter des avantages de l'alliance de grâce, et de surpasser en sainteté ceux qui ont vécu avant la venue de Jésus-Christ ». — N'est-il pas écrit dans l'Evangile que « les Ninivites se lèveront au jour du Jugement, avec cette génération, et qu'ils la condamneront » ? (Matthieu 12 : 41).

32 On sait ce que Charles PéGUY a tiré de l'histoire de Joseph. Mais il faut tout de même se souvenir de l'argument biblique péremptoire : « *Si la première alliance avait été sans défaut, il n'y aurait pas eu lieu d'en établir une seconde* ». (Hébreux 8 : 7).

33 Voir aussi : Hébreux 8 : 5 ; — Actes 7 ; — Romains 5 : 14 ; — Romains 9 : 5 ; — 9 : 12 ; 9 : 17-18 ; I Pierre 3 : 20 ; etc...

34 On comprend mal cette affirmation du père Louis DOUTRELEAU, s.j., selon laquelle les calvinistes, « en vertu de leur idée de la révélation de l'Ancien Testament repoussent la doctrine traditionnelle sur son interprétation spirituelle » ? (cf. ORIGÈNE, op. citat., introduction, note 2, p. 19). Les calvinistes n'ont-ils pas tenu compte à la fois du sens historique et du sens spirituel des Ecritures ?

35 André MALRAUX, in : *La métamorphose des dieux*, (Paris 1958) p. 133. Tout le passage est remarquable.

36 Comme le prophète Amos. cf. : *La prédication d'Amos*, par le professeur R. MARTIN-ACHARD, in : *Etudes théologiques et religieuses*, Montpellier 1966, n° 1, p. 13.

L'ALLIANCE ÉVANGÉLIQUE

Esquisse historique *

par G. GODET.

I

L'Alliance évangélique, qui vient de convier une fois de plus la chrétienté évangélique au rendez-vous de la prière dans les premiers jours de l'année, aura bientôt un demi-siècle d'expérience. Il ne sera pas inopportun de rappeler les origines de cette Association, peu connues de la génération actuelle, et d'esquisser en quelques traits ce qu'elle a voulu être, ce qu'elle a fait et quelle est sa tâche dans le temps présent.

Parler d'alliance, c'est dire qu'il y a division ; on ne réunit que ce qui est séparé. La volonté de Jésus était que ses disciples fussent un (Jean 17 : 11, 21-78). Il ne fut pas difficile aux premiers disciples de répondre à ce désir du Maître, puisqu'ils étaient réellement un, par leur amour commun pour lui, par une même foi, un même Esprit les animant tous, une même pensée dominant toute leur activité : être ses témoins fidèles. Aussi n'étaient-ils réellement « qu'un cœur et qu'une âme » — et nous pouvons ajouter : qu'une bouche — pour prêcher et servir Jésus (Act. 4 : 32, 33). Maintenir cette unité devint chose plus malaisée quand, l'Eglise s'étendant de plus en plus, aux premiers chrétiens, tous d'origine juive, vinrent se joindre des prosélytes, puis des païens

* Cette notice a paru d'abord, de janvier à avril 1893, dans le journal religieux des Eglises indépendantes de la Suisse romande.

Ces articles furent rassemblés dans une brochure, éditée sous le même titre, à l'imprimerie Attiger Frères, Neuchâtel, 1893. En raison du rôle important que joue l'*Alliance évangélique de langue française* dans notre pays, cette esquisse couvrant un demi-siècle, présente un grand intérêt, non seulement historique, mais aussi spirituel. 75 années nous séparent de sa rédaction, mais aucun lecteur ne peut rester indifférent à la profondeur et à la vivante actualité de son message.

Nous souhaitons vivement que cette esquisse historique puisse être complétée par celle de l'histoire de l'*Alliance Evangélique* au XX^e siècle. Le pasteur Jean-Paul BENOIT, Président de l'*Alliance Evangélique de langue française* ne pourrait-il y songer ? La *Revue Réformée* serait heureuse de publier le résultat de ses recherches.

properment dits, et qu'enfin elle commença à se répandre en pays païens. Alors se posèrent des questions et s'élevèrent des difficultés imprévues, et de l'Evangile (toujours le même et unique Evangile de Jésus) il fallut tirer des applications nouvelles répondant à des besoins nouveaux. C'est à des hommes nouveaux que le plus souvent cette tâche fut confiée. Je pense ici surtout à Paul qui, entrant résolument dans la voie ouverte déjà par Etienne, proclama sans hésiter l'abolition de la loi juive, cette loi que les douze, Pierre et Jacques à leur tête, continuaient d'observer à Jérusalem.

Que deviendra donc l'unité de l'Eglise ? Elle est maintenue, grâce à la largeur de cœur de Pierre, de Paul, de Jacques lui-même qui, sans se ranger pratiquement au point de vue de Paul, en reconnaît la légitimité. Il y a désormais non pas deux Eglises, mais deux grandes fractions de l'Eglise, deux champs d'évangélisation distincts, celui de Pierre et des douze, celui de Paul et de ses collaborateurs. La loi reste provisoirement en vigueur dans l'un, elle est abolie dans l'autre. Mais tous sont d'accord pour ne point faire de son observation la condition du salut, et d'un bord à l'autre on se tend une main fraternelle, on se reconnaît, sur des terrains et avec des méthodes différentes, ouvriers de la même œuvre. Paul, par ses fréquents voyages à Jérusalem, par ses relations personnelles pleines de confiance avec Pierre et Jacques, par les concessions qu'il fait sans rien abandonner de son principe aux habitudes des judéo-chrétiens, par les offrandes de la gentilité qu'il apporte aux Eglises de Judée, travaille plus que personne à maintenir cette unité¹.

Comment, à travers les siècles, la grande unité de l'Eglise apostolique s'est-elle brisée jusqu'à présenter le spectacle de fractionnement presque indéfini qu'offre notre temps ? C'est ce que je ne rechercherai pas. Je n'examinerai pas non plus dans quelle mesure telle ou telle séparation a été légitime et nécessaire. Je constate seulement le fait que la division existe, que jamais elle n'atteignit les proportions d'aujourd'hui, et j'affirme que le devoir d'être un s'impose d'autant plus impérieusement aux croyants qu'il est plus difficile à remplir : il est d'autant plus urgent d'unir que la chrétienté est plus divisée.

Unir : comment ? En essayant de fondre toutes les Eglises particulières dans une organisation unique, de substituer aux Eglises une Eglise qui embrasserait tous les croyants ? Mais il faudrait, pour y parvenir, refaire l'histoire, car les Eglises existantes sont le fruit d'un développement historique : il faudrait surtout, si l'on ne veut créer une unité toute factice, extérieure, et violenter les consciences, amener tous les croyants à penser, à sentir de même sur tous les points que touche nécessairement l'enseignement d'une Eglise, sur les formes du culte aussi. On com-

¹ Voir act. 15 ; 21, 17-28 ; Gal. 2, 1-10 ; 2 Cor. 9.

prend que cela est impossible. Les Eglises, avec leurs doctrines particulières et leurs formes diverses, répondent à des idées et à des besoins différents qui doivent être respectés. Il ne peut donc être question de les supprimer, de les fusionner. Et pourtant le monde est scandalisé de nos divisions ; elles nous affaiblissent ; il nous faut l'unité — l'unité spirituelle, puisque nous ne pouvons avoir l'unité extérieure, qui d'ailleurs n'aurait aucune valeur sans l'autre : cette unité-là est possible, actuellement déjà, en dépit des divisions extérieures, qu'il faut supporter. Travailler à la réaliser est tout le programme de *L'Alliance évangélique*.

Cette Association est née à Londres en 1846. Mais, comme on l'a dit « un grand mouvement ne s'improvise pas : il naît lentement, appelé à l'existence par des besoins universellement sentis ; et quand son heure est venue, il se manifeste au monde, entraîne l'action des masses, et se revêt de sa forme extérieure. Telle a été la genèse de *L'Alliance évangélique*. Besoin impérieux de notre époque, elle est née simultanément dans le cœur de chrétiens séparés jusque-là par les distances et la diversité de leurs institutions ecclésiastiques. L'assemblée de Londres, loin de n'avoir été que l'œuvre de quelques hommes auxquels il serait un beau jour tombé dans l'esprit d'inviter leurs frères de toutes les parties du monde, se préparait à leur insu, depuis des années, sous la direction invisible du Chef de l'Eglise².

Depuis longtemps, en effet, un besoin de rapprochement travaillait nombre de chrétiens en différents pays. Les Frères moraves avaient donné à cet égard une impulsion salutaire et servi, partout où ils s'étaient établis, de lien entre les croyants des diverses Eglises. Ce besoin d'union se fit sentir avec plus de force encore à partir de 1840 environ, soit en Angleterre, où, dans plusieurs grandes villes, Liverpool, Birmingham, Londres, des pasteurs de diverses communions avaient pris l'initiative de réunions de chrétiens de toutes dénominations qui, répétées à plusieurs reprises, propagèrent puissamment l'idée de l'union ; — soit en Ecosse, où en 1842 l'Eglise presbytérienne nommait un Comité chargé de nouer des communications fraternelles avec les autres Eglises chrétiennes ; — soit sur le continent, où des Allemands, des Suisses, comme M. GAUSSEN, des Français, comme le pasteur G. FISCH, à Lyon, et d'autres, s'efforçaient de grouper les chrétiens dans le même esprit ; — soit enfin aux États-Unis.

La disruption écossaise de 1843 (formation de l'Eglise libre d'Ecosse) ne fit qu'accentuer ce mouvement en rendant plus sensible la nécessité d'un rapprochement. C'est d'Ecosse que partit, en août 1845, l'invitation adressée aux chrétiens évangéliques de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, de prendre part à une

² L. BONNET, *L'Unité de l'Esprit par le lien de la paix ; lettres sur l'Alliance évangélique* (Paris 1847, p. 5) — Cette brochure de 140 pages présente un très complet et chaleureux exposé de la fondation comme des principes de l'Alliance évangélique.

conférence convoquée à Liverpool pour les 1-3 octobre. Cette conférence devait préparer une réunion plus universelle. Elle eut lieu, en effet, avec un plein succès. 216 frères, appartenant à vingt dénominations différentes, s'y trouvèrent réunis et jetèrent les bases de l'Alliance projetée.

C'est l'année suivante qu'eut lieu à Londres l'assemblée constitutive de *L'Alliance évangélique*. A cette première grande Conférence œcuménique participèrent 921 pasteurs et laïques, représentant toutes les parties du monde et cinquante Eglises différentes (dont plusieurs, il est vrai, ne se distinguaient l'une de l'autre que par des séparations locales³). 47 étaient venus du continent européen, par exemple Georges FISCH, Louis VERMEIL, Ami BOST, Adolphe MONOD, Louis BONNET, le Dr THOLUCK, le Dr HOFFMANN, pour ne citer que les noms les plus connus; de la Suisse, les professeurs de LA HARPE et CRAMER, de Genève, BAUP, de Lausanne, les pasteurs ROD, de WATTEVILLE, de Berne, et KIND, (de Coire), et 87 d'Amérique et des autres parties du monde. La Mission était représentée par plusieurs missionnaires distingués et par des prédicateurs noirs, avec lesquels il semblait aux Américains bien singulier de fraterniser.

La Conférence tint vingt-six séances, du 19 août au 2 septembre 1846, dans la grande salle de Freemasonshall, sous la présidence du distingué Sir CULLING EARDLEY qui dirigea les débats avec autant de clarté que de tact et de charité. La lecture de la Bible et la prière occupaient dans chaque journée la première place. Souvent, lorsque la discussion se compliquait ou au moment d'un vote où l'assemblée paraissait devoir se diviser, des prières s'élevaient, et l'accord cherché finissait par être trouvé. Le trait saillant de la Conférence fut, dit un témoin, l'esprit de prière : « On peut le dire, la prière a été l'âme de la Conférence » ; elle l'a « marquée du sceau de Dieu au milieu de toutes ses imperfections ». Et il observe que lorsqu'au milieu d'une discussion un membre implorait le secours de Dieu, jamais il ne l'a entendu succomber à la tentation de laisser percer son opinion dans sa prière. « La prière, impartiale et honnête, implorait les lumières de l'Esprit de Dieu... ; jamais elle ne prédisait en quel sens allait voter celui qui la prononçait au nom de tous. Cette remarque peint l'esprit général de l'Assemblée⁴. »

Un autre trait qui caractérisa la Conférence, c'est l'amour fraternel et la disposition de tous « à faire les plus grands sacrifices, sauf celui de la conscience, pour concilier les opinions divergentes ». M. BONNET en cite un touchant exemple : Un pasteur baptiste de Londres avait, au milieu d'une discussion assez vive, déclaré que si la proposition discutée passait il se retirerait de l'Alliance. La motion fut néanmoins adoptée, à la presque unani-

³ Comme, par exemple, l'Eglise de Genève et l'Eglise réformée de France ou les Eglises luthériennes de Wurtemberg et des Etats-Unis.

⁴ L. BONNET, ouvr. cité, p. 106.

mité. Dans la séance suivante, le premier orateur qui parla (un Américain) exprima les regrets de l'assemblée et ajouta : « Si notre frère persévérait dans sa résolution de se séparer de nous, il faudrait, plutôt que de nous y résigner, que sept des plus excellents de nos membres allassent s'asseoir à ses pieds sept jours et sept nuits, jusqu'à ce qu'ils nous le ramenassent ». Cette touchante hyperbole de la charité, ajoute M. BONNET, eut tout son effet. A l'autre extrémité de la salle s'éleva une voix émue qui dit : « Je ne persiste pas ; j'ai parlé ce matin dans la chaleur trop vive de la discussion ». Et les applaudissements joyeux de toute l'assemblée couvrirent ses paroles.

Voyons maintenant quels sont les principes et l'organisation de l'Alliance, tels que les a formulés la Conférence de Londres.

II

Le but de l'Alliance évangélique est de réaliser entre les membres des Eglises évangéliques une union spirituelle. Exprimons-nous mieux : la tâche est moins de créer une unité qui n'existerait pas encore, que d'affirmer une unité qui déjà existe et de l'affermir par là même. L'Alliance est avant tout, comme on l'a dit, « la manifestation de quelque chose qui est ». Christ est un ; il n'y a et ne peut y avoir qu'un seul corps de Christ, dont tous les vrais chrétiens, quelque nom particulier qu'ils portent, sont des membres. D'où il suit qu'étant membres de Christ, ils sont « membres les uns des autres »⁵, et qu'en dépit de leurs divisions, ils sont un en lui ; participant à la même vie, leur unité est réelle, quand bien même elle ne se verrait pas du dehors ou qu'ils se refuseraient eux-mêmes à la reconnaître et se dénieraienr les uns aux autres la qualité de membres de la vraie Eglise. Alors même, ils n'en seraient pas moins, dans la mesure où chacun d'eux est uni au Chef, unis entre eux par un lien véritable. Aussi, saint Paul ne dit pas : nous devons être, mais : nous sommes un seul corps (Rom. 12 : 5 ; Eph. 4 : 4-6 ; I Cor. 12 : 12 et suiv.).

L'unité des croyants n'est donc pas une simple espérance, c'est un fait. Mais ce fait, de nature spirituelle, par conséquent, il faut qu'il s'affirme, se traduise au dehors, se démontre au monde, qui ne voit guère de la chrétienté que ses divisions, et à la conscience des chrétiens eux-mêmes, qui trop souvent le méconnaissent. L'Alliance évangélique veut être cette affirmation de l'unité des croyants, affirmation qui a pour effet naturel de la fortifier, de la développer et de la rapprocher de l'idéal, car elle

⁵ Rom. 12 : 5.

est et sera toujours ici-bas incomplète. C'est quand rien ne troublera plus la communion de chaque croyant avec Christ que celle des croyants entre eux pourra être non seulement une réalité, mais une réalité parfaite.

Cultiver l'unité, resserrer le lien de communion fraternelle entre les chrétiens, et en témoigner devant le monde, cela implique nécessairement une activité, et l'*Alliance évangélique*, « tout en se rappelant qu'elle est une vie, un esprit plutôt qu'un corps, a dû cependant se donner une certaine forme extérieure »⁶. Une organisation était nécessaire. Sans une organisation quelconque, l'Alliance se fût réduite à un beau mouvement d'amour chrétien, mais fût restée insaisissable et incapable d'action sur le monde. Or, une organisation n'est possible que sur la base de certains principes clairement exprimés et acceptés d'un commun accord. L'Alliance avait pour fondement naturel les grandes vérités de l'Evangile. La tâche à la fois la plus délicate et la plus importante de l'assemblée de Londres fut de formuler ces principes, que devraient accepter ceux qui voudraient faire partie de l'Alliance. Il ne s'agissait pas de rédiger une confession de foi, mais d'indiquer les points essentiels de la doctrine chrétienne sur lesquels l'accord existe réellement entre les diverses dénominations évangéliques. Celles-ci sont séparées par de nombreuses divergences. Mais allez au centre, à ce qui est l'Evangile lui-même, et vous verrez les différences passer à l'arrière-plan et l'unité fondamentale éclater : vous entendrez le salut par Christ proclamé dans les mêmes termes par les adhérents des confessions les plus diverses.

Il s'agissait donc de dire au monde : « Nous tels et tels, luthériens, réformés, anglicans, baptistes, indépendants, presbytériens, wesleyens, etc... etc... réunis tel jour, dans tel lieu, nous déclarons que malgré les différences qui nous séparent encore, nous sommes uns dans tels et tels points et qu'en comparaison de cette unité, nous envisageons toutes nos divergences comme secondaires »⁷.

C'est ce que fit l'assemblée de Londres. Elle eut soin de déclarer nettement qu'en le faisant elle n'entendait point s'ériger en Eglise ou en Concile. « Il est bien entendu, dit-elle dans sa première résolution relative à la base de l'Alliance,

1°) - que ce court sommaire ne doit nullement être regardé comme une confession de foi dans le sens ecclésiastique, et qu'on ne se propose pas d'indiquer la classe de personnes qu'il est désirable, généralement parlant, de voir entrer dans l'Alliance, sans s'arroger le droit de marquer les limites de la fraternité chrétienne ;

⁶ Alliance évangélique, compte rendu de l'Assemblée tenue à Neuchâtel dans l'Oratoire des Bercles le 20 juin 1848 (Neuchâtel J.-P. MICHAUD, p. 14).

⁷ Rapport cité : Neuchâtel 1848, p. 8.

2°) - qu'en choisissant certains points de doctrine et en en omettant d'autres, on ne veut point donner à entendre ni que les premiers renferment tout ce qu'il y a de vérités essentielles, ni que les seconds soient de peu d'importance. »

Voici en quels termes les bases de l'Alliance furent votées, à une majorité voisine de l'unanimité, dans la séance du 2 septembre 1846 :

« L'Alliance n'admettra comme membres que les personnes qui professent les vues généralement reconnues comme évangéliques sur les points de doctrine suivants :

1°) - L'inspiration divine, l'autorité et la pleine suffisance des Ecritures.

2°) - Le droit et le devoir de libre examen dans l'interprétation des Saintes Ecritures.

3°) - L'unité de Dieu et la Trinité des personnes dans l'essence divine.

4°) - L'entièvre corruption de la nature humaine, par suite de la chute.

5°) - L'incarnation du Fils de Dieu, son œuvre de réconciliation pour les pécheurs, son intercession et son règne.

6°) - La justification du pécheur par la foi seule.

7°) - L'œuvre du Saint-Esprit dans la conversion et la sanctification du pécheur.

8°) - L'immortalité de l'âme, la résurrection du corps, le jugement du monde par notre Seigneur Jésus-Christ, avec la félicité éternelle des justes et la punition éternelle des méchants.

9°) - L'institution divine du ministère évangélique, le caractère obligatoire et permanent des sacrements du baptême et de la Sainte Cène. »

On peut regretter, avec M. L. BONNET⁸, que la choix des doctrines énumérées n'ait pas été plus court, plus simple, limité aux vérités évangéliques les plus élémentaires, et qu'un principe philosophiques comme l'immortalité de l'âme y ait trouvé place. Cependant, comme l'observe le même auteur⁹, « chaque doctrine est plutôt indiquée que formulée : il s'agissait simplement de rallier les vues évangéliques sur ces sujets, d'en faire une base commune, et non une chaîne qui dût lier les consciences à une interprétation littérale ». La liberté d'interprétation était donc réservée.

Au reste, à ces bases, jugées trop étroites par beaucoup, furent substituées dans la Branche française (fondée en 1847), puis dans la Branche suisse, formée plus tard, des formules plus brèves et plus simples, mais conçues dans le même esprit, et qui constituent

⁸ Ouvrage cité, p. 76.

⁹ P. 81.

par conséquent la base de ces Branches. La règle doctrinale de la Branche suisse est ainsi énoncée à l'article 2 de ses statuts : « La Branche suisse admet au nombre de ses membres tous les chrétiens qui, voulant vivre dans l'amour fraternel, expriment le désir de confesser avec elle, conformément aux Ecritures inspirées de Dieu, leur foi commune au Dieu-Sauveur ; au Père qui les a aimés et qui les justifie par grâce, par la foi en Jésus-Christ ; au Fils qui les a rachetés par son sacrifice expiatoire, et au Saint-Esprit, l'auteur de leur régénération et de leur sanctification ; un seul Dieu béni éternellement, à la gloire duquel ils désirent consacrer leur vie »¹⁰.

En posant les principes communs, sur la base desquels elle cherche à réaliser l'union des chrétiens de toute dénomination, l'*Alliance évangélique* laisse à chacun le droit de professer les doctrines particulières de son Eglise, comme aussi « elle ne demande ni n'attend d'aucun de ses membres qu'il fasse le sacrifice de ses vues personnelles, ni qu'il sanctionne celles des autres sur les points contestés ; tous restent aussi libre qu'auparavant de maintenir et de défendre leurs convictions religieuses, avec support et charité ». (4^e résolution de Londres.)

Ainsi, l'assemblée de Londres, travaillant vraiment pour la vérité dans la charité, sut maintenir les droits de la liberté à côté de ceux de l'unité. A ce point s'en rattache étroitement un autre, d'une importance capitale : l'*Alliance évangélique* n'est pas une union ou une confédération d'Eglises, mais d'individus. L'article 2 de Londres dit : « L'Alliance est formée, non entre des dénominations ou des branches de l'Eglise, mais entre des chrétiens individuels agissant chacun sous sa responsabilité personnelle ». On comprend la portée de ce principe. Une association officiellement formée entre des Eglises que séparent des points plus ou moins importants, établirait entre elles une solidarité qui froisserait la conscience de leurs membres. Une association purement individuelle, dans laquelle chacun ne représente que soi-même, respecte la vérité des situations, laisse entière la liberté de mouvement des Eglises, et ne réclame d'aucune d'elles un changement quelconque ni dans sa foi, ni dans son organisation. Ce caractère tout individuel de l'*Alliance évangélique*, souvent oublié, doit être bien retenu. Aucune Eglise, on le sait, ne délègue des représentants à ses assemblées, aucune n'est à aucun degré solidaire de ce qui s'y fait et ainsi nul chrétien ne peut être empêché de s'y associer par les vues opposées aux siennes que professent sur certains points et en dehors de l'*Alliance*, des frères qui en font partie, si d'ailleurs ces frères sont réellement placés sur le terrain de la foi évangélique.

¹⁰ Cette formule ayant donné lieu à quelques objections, la Conférence des délégués de la Branche suisse en a fixé la portée en adoptant, le 6 juin 1888, une déclaration qui porte que « l'Article 2 des statuts doit être considéré comme l'expression générale de la vérité chrétienne et non comme l'expression d'un système théologique particulier ».

III

L'organisation de l'*Alliance évangélique*, telle qu'elle a été instituée par la Conférence de Londres, est des plus simples. Les chrétiens qui s'y rattachaient furent groupés par Branches. Sept furent immédiatement reconnues en 1849 : celles de 1. Grande-Bretagne et Irlande ; 2. Etats-Unis ; 3. France, Belgique et Suisse française ; 4. Allemagne du nord ; 5. Allemagne du sud ; 6. Canada ; 7. Indes occidentales — Depuis, quelques modifications sont intervenues et des Branches nouvelles se sont formées. Ainsi la Branche suisse, qui fut formée de la Suisse romande et de la Suisse allemande réunies et détachées des Branches allemande et française. Puis les Branches de New-Brunswick, Pays-Bas, Danemark, Italie, Espagne, Turquie, Grèce, Syrie, Afrique du Sud, Japon, Chine, Nouvelle Galles du Sud, etc... ¹¹.

Chacune des Branches fut laissée libre de s'organiser comme elle l'entendit. Il ne fut point institué de Comité central permanent. Le besoin d'un pareil organe s'est dès lors fait sentir à plus d'une reprise. A la grande réunion de Copenhague, en 1884, une proposition faite en ce sens par le regretté colonel de BUREN, alors président de la Branche suisse, fut prise en considération : une conférence de délégués des Branches se réunit à Genève en 1886 pour examiner la question et élabora un projet, qui ne fut pas agréé par les Branches les plus influentes. La question fut reprise, sous les auspices de la Branche allemande nord, dans une nouvelle réunion de délégués qui eut lieu à Berlin en septembre 1888, mais on n'aboutit qu'à un projet hybride qui ne satisfaisait personne. Enfin la question a été provisoirement résolue à Florence, en 1891, en ce sens que tous les deux ans une réunion de délégués des Branches sera convoquée par l'une d'entre elles, désignée à l'avance. C'est la Branche française que la conférence de Florence a chargée d'organiser la prochaine réunion, à Paris, en 1893.

Il est clair qu'un organe central, fonctionnant à intervalles plus ou moins réguliers, serait d'une aute utilité pour la préparation des grandes assemblées universelles et surtout en vue de l'action commune que l'*Alliance* peut être appelée à exercer, comme nous le verrons, dans divers domaines.

Les difficultés que soulève l'organisation de ce rouage tiennent en grande partie à l'inégalité de force des Branches ; il est évident que la Branche anglo-irlandaise compte à elle seule plus de membres que toutes les autres réunies : elle est ainsi par le fait et elle s'envisage comme le corps directeur de l'*Alliance*, et n'acceptera pas volontiers l'institution d'un organe central dont les décisions seraient obligatoires pour toute l'*Alliance*. D'autre part, la Branche américaine ne voit guère l'utilité d'un Comité

¹¹ Toute Branche nouvelle pour être admise doit être reconnue par trois Branches déjà existantes.

central siégeant en Europe, aux travaux duquel elle ne pourrait prendre une part bien active.

L'Alliance a eu, grâce à Dieu, des moyens d'action plus directs et plus efficaces. En premier lieu, la prière. La 2^e résolution générale de Londres dit : « L'Union chrétienne, qui est le premier objet de l'Alliance, ne pouvant être obtenue que par l'action du Saint-Esprit, il est recommandé aux frères présents et absents d'en faire l'objet de leurs prières... La Conférence leur suggère la pensée de s'unir particulièrement en prières chaque lundi matin. La première semaine de janvier sera observée par les membres et amis de l'Alliance, dans toutes les parties du monde, comme un temps spécial de supplications, pour implorer la bénédiction de Dieu sur les objets que se propose cette association ».

Dans d'autres résolutions, l'Alliance recommandait à ses membres de se garder de tout esprit de jugement et de toute âpreté dans la polémique religieuse, de ne point envisager comme hostiles à l'union des chrétiens qui resteraient en dehors de l'Association, de répandre autour d'eux par tous les moyens l'esprit d'amour et de paix, et de soutenir spécialement de leurs prières et de leur sympathie les missionnaires auprès des Juifs et des païens.

Comme moyens plus extérieurs, on se proposa d'établir entre les chrétiens des divers pays des correspondances propres à faire connaître leur état et les progrès du règne de Dieu, et de s'occuper spécialement de ceux « qui pouvaient se trouver dans des difficultés ou des persécutions pour la cause de l'Evangile, afin de leur offrir les encouragements de la sympathie et de réveiller l'intérêt public en leur faveur ».

Enfin, on décida que des Conférences générales, analogues à celle de 1846, seraient convoquées de temps en temps, ensuite d'entente entre les Branches. On sait que ces Conférences œcuméniques, dont neuf ont eu lieu jusqu'ici, ont pris une grande importance et exercé une réelle influence, par les questions qui y ont été traitées et par les résolutions qui y ont été prises. Ce sujet nous amène naturellement à esquisser brièvement l'histoire de l'Alliance évangélique, de son activité et des résultats obtenus par elle, depuis sa fondation jusqu'à nos jours.

IV

C'est dans les pays de langue anglaise, où le morcellement religieux a atteint ses limites extrêmes et où par conséquent l'œuvre de l'Alliance évangélique était le plus nécessaire, que celle-ci a jeté les plus profondes racines et pris la plus grande extension. On peut dire que dans les pays de langue française également l'idée de l'Alliance est généralement comprise et que si,

comme telle, elle n'a pas pris tout le développement désirable, son esprit exerce cependant une influence réelle et assez générale. Dans les pays de langue allemande, et même dans la partie de la Suisse qui parle cet idiome, les progrès de l'Alliance ont été beaucoup plus lents. Cela tient au fait qu'ici le principe de l'union de l'Eglise et de l'Etat, et celui du territorialisme ecclésiastique, mis en vigueur par la Réformation, ont conservé leur puissance, tandis que dans nos pays français, ils ont reçu, par la formation de nombreuses communautés dissidentes, issues du Réveil de notre siècle, des atteintes sérieuses. En terre allemande les Eglises nationales, qui embrassent encore, nominalement du moins, la presque totalité des populations, se figurent volontiers être en possession d'un monopole religieux et ne reconnaissent pas facilement le droit des communautés libres, dont le nombre et l'influence sont relativement bien moins importants qu'en pays français et surtout anglais. Les principes de l'Alliance évangélique — Alliance dont la nécessité se fait moins sentir là qu'ailleurs — y sont donc encore peu compris de la masse des chrétiens.

Quels ont été les fruits du travail spirituel entrepris par l'Alliance évangélique dès 1846 ?

Ils sont en partie de telle nature qu'ils échappent à toute indication précise et à toute statistique. Ils n'en sont pas pour cela moins réels. Qui pourra dire la somme de bien dû aux nombreuses occasions de rapprochement créées par l'Alliance entre chrétiens de dénominations diverses ? On a appris à se connaître et par là même à se respecter, à s'aimer même et à travailler ensemble. Bien des œuvres communes d'évangélisation et de mission, sans être nées officiellement de l'Alliance évangélique, n'en sont pas moins des fruits de son activité. Qu'il s'agisse des grandes conférences établies en Angleterre entre agents des diverses œuvres missionnaires, ou du travail poursuivi par des Eglises et sociétés diverses en pays catholiques, en Italie et en Espagne, par exemple, partout on a commencé à comprendre que le succès de l'Evangile est lié à l'union et à la bonne entente de ses représentants, et cette union a déjà porté des fruits. L'action toute spirituelle de l'Alliance a donc imprimé, sur plus d'un point, une impulsion nouvelle au travail chrétien.

Comme résultats plus positifs et palpables, il faut mentionner en première ligne les réunions de prière, de la première semaine de l'année qui, instituées déjà depuis 1846 en Angleterre, se sont, à partir de 1857, universellement établies dans les pays évangéliques¹². Ces réunions ont certainement contribué plus que toute autre chose à opérer le rapprochement des cœurs et à amener les

¹² L'idée a été émise que ses réunions seraient mieux placées au début de la saison d'hiver, en novembre, qu'au commencement de janvier. La question a été débattue dans un Comité international, à Florence, lors de la dernière assemblée universelle, à l'occasion d'une proposition qui, vivement combattue par les Anglais, a été abandonnée. Nous craignions, pour notre part, que l'abandon de l'époque traditionnelle ne mit en péril l'existence même des réunions.

chrétiens à se comprendre et à s'aimer et sont devenues une sorte d'institution généralement acceptée et appréciée.

Puis, les grandes Conférences œcuméniques réunies à Londres (1851), Paris (1855), Berlin (1857), Genève (1861), Amsterdam (1867), New-York (1873), Bâle (1879), Copenhague (1884), Florence (1891). Le cinquantenaire de la fondation de l'Alliance sera, si Dieu le permet, célébré en 1896 en Angleterre. — Ces Conférences, groupant un grand nombre de chrétiens de tous les pays du monde, parmi lesquels les représentants les plus éminents des diverses confessions protestantes, ont eu l'inappréciable avantage d'établir des rapports personnels entre une foule d'hommes séparés les uns des autres par la distance ou la position ecclésiastique : elles ont toutes donné lieu à des travaux remarquables sur les questions religieuses du temps présent, amené un fécond échange d'idées, ouvert à beaucoup des horizons nouveaux, fait connaître, par des rapports détaillés, l'état religieux des différents pays. Chacune d'elles a laissé dans le pays où elle s'est tenue une trace bénie, soit en ce qui concerne spécialement la cause de l'Alliance, soit au point de vue du développement de l'activité chrétienne en général.

C'est de ces assemblées qu'à plus d'une reprise est partie l'initiative d'œuvres qui ont pris une réelle importance. L'exemple le plus saillant est l'*Association internationale pour l'observation du dimanche*, qui doit son origine à l'assemblée de l'Alliance de Genève, en 1861. On sait les résultats considérables qu'elle a déjà obtenus chez nous et ailleurs. L'Alliance évangélique a maintes fois manifesté sa sympathie en faveur de certaines grandes causes dont elle a ainsi préparé le triomphe, qui doit tôt ou tard devenir une réalité. A plus d'une reprise, à Bâle entre autres et de nouveau à Florence, elle a protesté contre le *trafic de l'opium*, maintenu par l'Angleterre au plus grand détriment du peuple chinois. En 1888, un Comité international, réuni à Berlin, votait une résolution relative à l'*abolition de l'esclavage*, et la question était portée ensuite devant l'assemblée de Florence, qui dans une de ses décisions invitait les diverses Branches de l'Alliance, à provoquer sur leurs territoires respectifs la formation de sociétés anti-esclavagistes basées sur l'*Evangile* que l'on pourrait ensuite unir en une vaste association chrétienne universelle pour l'abolition de ce fléau¹³.

Mais c'est surtout en faveur du grand principe de la liberté religieuse méconnu en divers pays, que l'*Alliance évangélique* est,

¹³ On sait qu'en Suisse une Association protestante anti-esclavagiste s'est formée en 1891. Cette question de l'esclavage, qui grâce à Dieu n'en est plus une aujourd'hui pour les membres de l'Alliance, avait failli diviser la Conférence constituante de Londres (1846). Une scission entre les Américains qui ne pouvaient prendre sur eux l'engagement d'exclure de l'Alliance les propriétaires d'esclaves, et les chrétiens d'Europe, ne peut être évitée qu'en laissant à chaque Branche la liberté entière de son organisation intérieure. Voir L. BONNET, ouvrage cité, lettre X.

comme on le sait, fréquemment intervenue. Elle est devenue — et c'est là un grand honneur pour elle — l'avocat attitré de tous les persécutés, et elle a dans ce domaine obtenu plus d'un résultat encourageant. Il vaut la peine d'entrer à cet égard dans quelques détails.

V

L'Alliance évangélique était à peine formée, que l'occasion se présentait à elle de mettre en pratique l'une des résolutions de la Conférence de Londres et de s'intéresser activement au sort des chrétiens persécutés. Citons brièvement les principaux cas dont elle a eu à s'occuper.

Le premier est celui du Dr. ACHILLI, retenu à Rome dans les cachots du château Saint-Ange, pour avoir distribué l'Evangile (1847). Cet acte inique ayant été commis sous la domination française, ce fut la Branche française qui prit cette cause en main. Sa démarche eut un plein succès ; le prisonnier fut élargi. Une autre démarche du Comité de Paris auprès du roi de Suède en faveur du pasteur NILSSON, banni pour avoir quitté l'Eglise nationale et s'être rattaché aux Baptistes, demeura pour lors sans résultat¹⁴.

On connaît l'histoire émouvante des époux MADIAÏ, emprisonnés à Florence en 1852 pour cause de protestantisme. La démarche des représentants des différentes Branches de l'Alliance¹⁵ auprès du grand-duc de Toscane, aboutit à la libération de ces deux fidèles chrétiens.

Tout le monde se souvient également du noble Manuel MATA-MOROS et de ses compagnons, gagnés à l'Evangile par le prédicateur François RUET, emprisonnés à Malaga en 1860 et condamnés en 1862 à neuf ans de galères. L'intervention de l'Alliance auprès de la reine ISABELLE obtint que la peine fut commuée en neuf ans de bannissement¹⁶.

Une autre démarche, couronnée aussi de succès, fut tentée en 1879, auprès de l'empereur d'Autriche, en faveur des dissidents de Bohême, entravés dans l'exercice de leur culte. La députation fut bien accueillie et l'empereur fit droit aux réclamations de l'Al-

¹⁴ Voir sur ces faits le volume intitulé : *Conférence de l'Alliance évangélique à Londres en 1851*, par M. Jean MONOD (Paris 1852), p. 38 et 174.

¹⁵ La France était représentée dans la députation par MM. A. de GASPARIN et Félix de MIMONT, La Suisse par M. de SAINT-GEORGE et le colonel H. TRONCHIN.

¹⁶ MATAMOROS est mort à Lausanne en 1866, âgé de trente et un ans.

liance. Mentionnons, sans entrer dans les détails, les nombreuses tentatives faites en divers pays, et en général avec succès, par exemple en Allemagne, en faveur des Baptistes et autres sectes opprimées, en Turquie et dans d'autres parties du monde (Afrique, Nouvelle Calédonie, etc...), en faveur de missionnaires et de chrétiens persécutés. Notons aussi que l'Alliance a pris à plus d'une reprise en mains la cause même de non-protestants, ainsi celle des Nestoriens, persécutés en Perse, et celle des catholiques, opprimés en Suède.

Le pays qui a le plus occupé l'Alliance évangélique sous le rapport de la liberté religieuse, c'est la Russie. Chacun a encore présentes à la mémoire les nombreuses démarches tentées par elle, soit auprès de l'empereur ALEXANDRE II, soit auprès du Tsar actuel, en faveur des malheureux Luthériens des provinces baltiques, dont la liberté de conscience solennellement garantie par PIERRE-LE-GRAND et par ses successeurs, est odieusement foulée aux pieds depuis le règne de NICOLAS (surtout à partir de 1885 environ). Une première démarche de l'Alliance avait eu lieu déjà en 1857 auprès d'ALEXANDRE II. Celui-ci ordonna en 1864 une enquête sur la liberté religieuse dans les provinces, et la confia à l'un de ses aides de camps, le comte BOBRINSKI, dont le *Rapport* flétrit comme elles le méritaient les menées de l'Eglise orthodoxe. Le résultat fut un adoucissement momentané de la situation des provinces. En 1870, la persécution se renouvelant, une députation de quatre personnes (MM. Guillaume MONOD, E. de PRESSENSE, ROSSEEUW SAINT-HILAIRE et Agénor BOISSIER) se rendit auprès du Tsar en Wurtemberg, et fut reçue par lui au château de Berg. L'empereur affirma nettement son intention de faire respecter la liberté de conscience de ses sujets. L'année suivante, une députation plus nombreuse, formée de représentants de toutes les Branches de l'Alliance, se présenta à Friedrichshafen, où il séjournait : il refusa de la recevoir et la renvoya au chancelier, prince GORTSCHAKOFF, qui déclara inacceptables les adresses présentées par l'Alliance. Dès lors la situation n'a fait qu'empirer et on peut l'envisager aujourd'hui, à vues humaines, comme désespérée. La dernière tentative faite par l'Alliance, dont une adresse fut remise à l'empereur ALEXANDRE III à Copenhague, en 1887, par les soins de M. SAINT-GEORGE et du colonel NEPVEU, n'a eu aucun autre résultat que la correspondance échangée entre le procureur du Saint-Synode, M. PORFIRIONOSZFFF, chargé par le tsar de répondre à l'Alliance, et le Comité de celle-ci — et peut-être une aggravation de la situation¹⁷. Dans ces conditions, l'Alliance n'a pu intervenir, comme elle eût certainement été portée à le faire, en faveur des stundistes de Russie, dont la condition est depuis quelques années si digne d'intérêt.

¹⁷ Voir sur les diverses démarches en faveur des Luthériens de la Baltique et en particulier sur la dernière, le Rapport publié par le Comité genevois de l'Alliance sous le titre de *Liberté religieuse en Russie* (Genève 1889), et le Rapport du même Comité et du Comité central Suisse pour 1885-1887 (Genève 1888).

Terminons cette revue sommaire de l'activité de l'*Alliance évangélique* dans le domaine de la liberté religieuse par ce qui concerne le Suisse. Il est humiliant de le dire, la Branche suisse a eu à s'occuper de persécutions survenues dans notre pays. Il s'est agi d'abord des Baptistes dans la Suisse allemande, puis surtout, à partir de 1883, de l'Armée du Salut, essentiellement dans nos cantons français. Nous ne referons pas l'histoire, trop récente pour être oubliée, des troubles auxquels a donné lieu l'apparition du salutisme, des mesures restrictives prises contre l'Armée dans plusieurs cantons et des nombreuses démarches tentées en sa faveur par l'*Alliance évangélique*, qui s'est adressée à maintes reprises soit au peuple même et à l'opinion publique, soit aux gouvernements cantonaux et à l'autorité fédérale. Bien qu'elle n'ait pas été payée de gratitude par l'Armée et que son intervention ait semblé parfois infructueuse, nous croyons que ses démarches ne sont pas restées sans effet. Quoi qu'il en soit, le beau *Rapport* présenté aux Chambres en 1890 au nom du Conseil fédéral par M. RUCHONNET, parlait de l'intervention de l'*Alliance* en termes très bienveillants, et faisait entrevoir la cessation plus ou moins prochaine des mesures restrictives prises contre l'Armée. Une récente démarche du Conseil fédéral auprès des gouvernements cantonaux qui ont pris ces mesures, fait espérer que tout ne tardera pas à rentrer dans l'état normal. En fait, presque partout, la liberté religieuse des salutistes est actuellement respectée. C'est un résultat auquel les efforts de l'*Alliance* et les prières des chrétiens ne sont certainement pas étrangers¹⁸.

En résumé, l'action de l'*Alliance évangélique* en faveur de la liberté religieuse a été des plus bienfaisante et porte la marque incontestable d'une œuvre voulue de Dieu et bénie de lui. L'*Alliance* représente aux yeux du monde l'ensemble de la chrétienté évangélique ; elle a pu intervenir en bien des cas avec une autorité morale qu'aucune Eglise particulière n'aurait eue au même degré. Son caractère international la met au-dessus de tout soupçon de poursuivre des buts particularistes ou politiques, et sa voix a pu être écouteée là où d'autres ne l'eussent pas été. Si, dans la plupart des pays où elle est intervenue, et notamment en Espagne, en Italie et dans nos pays protestants, la liberté religieuse règne aujourd'hui à peu près sans entraves, cela est dû sans doute en première ligne au fidèle témoignage des persécutés, ensuite aux changements politiques qui se sont produits ; mais cela est dû aussi certainement pour une bonne part à l'influence de l'Evangile, représenté par cette grande et belle association universelle qui a nom : *L'Alliance évangélique*.

¹⁸ Voir, sur les rapports de l'*Alliance évangélique* et de l'Armée du Salut, entre autres la brochure intitulée : l'*Alliance évangélique et la liberté religieuse. Documents relatifs à l'intervention de l'Alliance évangélique dans la cause de l'Armée du Salut (Neuchâtel 1890)*, et le *Rapport du Comité central suisse et du Comité neuchâtelois de l'Alliance évangélique pour 1888-1890 (Neuchâtel 1891)*, p. 8-12.

VI

Nous n'exagérons rien en disant que l'*Alliance évangélique* est un fait religieux considérable, l'un des plus considérables de notre temps. Il répond à cet impérieux besoin de rapprochement qui travaille la chrétienté évangélique et qui, avec le développement extraordinaire des œuvres d'évangélisation, est le trait le plus caractéristique de la situation. Cet effort tendant à l'union spirituelle des chrétiens est un fait évidemment providentiel et qui sert à préparer la grande unité finale des enfants de Dieu et l'accomplissement de la dernière volonté de Jésus (Jean 17 : 21-23).

Le principe de l'*Alliance* a, peut-on dire, cause gagnée dans notre monde religieux français, (quoiqu'il reste en pratique beaucoup à faire) comme dans les pays de langue anglaise. Il n'en est pas tout à fait de même dans les pays de langue allemande. Ici, bien des préjugés sont encore à vaincre. Il est pourtant difficile de contester que l'*Alliance*, qui apprend aux chrétiens à s'aimer tout en respectant les différences qui les séparent, ne soit conforme à la pensée du Seigneur et ne soit pour ceux qui la pratiquent comme pour le monde chrétien en général un très grand bienfait. En face du grand corps de l'Eglise de Rome, qui impose par sa majestueuse et (disons-le) apparente unité, n'importe-t-il pas que l'accord des chrétiens évangéliques dans les choses essentielles soit constaté, affirmé, cultivé ? Nos divisions sont un scandale pour le monde, une occasion de triomphe pour Rome. Nous ne pouvons les supprimer, mais nous pouvons montrer que l'amour sait les surmonter.

Que peut-on objecter à l'*Alliance évangélique* et quelles raisons peut-on avoir de s'en tenir à l'écart ? — Est-ce la base dogmatique qui arrête certains esprits ? Il en faut une pourtant, et celle de l'*Alliance*, telle, par exemple, que l'a formulée la Branche suisse, est si large qu'on ne peut guère admettre que celui qui ne pourrait l'accepter fût encore sur le terrain de l'Evangile prêché par les apôtres. Je sais bien que non seulement les catholiques romains, mais quelques groupes protestants s'envisagent comme exclus par le profession de foi de l'*Alliance*. Ainsi les Frères de Plymouth (Darbyistes, à cause de leurs vues sur le ministère; ainsi les Quakers, en raison surtout de ce que les réunions de prière à heure fixe sont incompatibles à leurs yeux avec la spiritualité chrétienne. Mais on ne les exclut pas, c'est eux-mêmes qui s'excluent¹⁹.

D'autres diront peut-être que l'*Alliance* prêche ou favorise l'indifférentisme dogmatique, puisqu'il y a des points, tenus pas quelques-uns pour importants, qu'elle laisse en dehors de son exposé de principes. Il n'en est pourtant pas ainsi. Je ne demande à per-

¹⁹ La base doctrinale de la Branche suisse ne renferme, croyons-nous, rien qu'ils ne puissent accepter.

sonne de déclarer sans importance ce qui pour moi peut-être est de valeur secondaire : mais je demande que notre unité dans la chose essentielle soit reconnue, et qu'une fois reconnue, on s'occupe à la faire prévaloir.

Pense-t-on qu'à cultiver l'Alliance, on risque de se désaffectionner de l'Eglise dans laquelle on a appris à connaître Jésus-Christ ? Non, l'Alliance ne prêche nullement un « christianisme sans Eglises » : elle ne travaille à détacher personne de son Eglise, au contraire. Car on n'aime pas vraiment l'Eglise, quand on on n'aime pas son Eglise. Que dire d'un homme qui prétendrait aimer l'humanité et qui n'aimerait pas sa propre famille, son pays ? Celui-là remplit ses devoirs envers l'humanité, qui les remplit d'abord envers les siens. Et de même, on ne peut aimer Christ sans aimer l'Eglise où on l'a trouvé et où l'on pense pouvoir le mieux le servir. Plus et mieux on aimera celle-ci, plus et mieux on aimera tout ce qui est chrétien, car l'amour pour notre Eglise, s'il est pur, n'est qu'une forme de notre amour pour Christ, et aimer Christ c'est aimer tout ce qui est à lui ? Ce qu'il faut sacrifier, ce qui est incompatible avec l'esprit de l'Alliance, avec la charité, c'est l'esprit ecclésiastique, mesquin, étroit, méfiant, jugeant, qui dit « Celui qui n'est pas avec nous est contre nous », au lieu qu'il faudrait dire : « Celui qui n'est pas contre Jésus-Christ, est pour lui, donc avec nous ». Ce qu'il faut cultiver, c'est le respect mutuel, la largeur de cœur, la communion avec les frères quels qu'ils soient : cela n'est point incompatible avec des convictions ecclésiastiques et doctrinales très arrêtées. Il faut regarder au-delà de son petit cercle et voir, par-dessus les barrières ecclésiastiques, la grande unité du corps de Christ (Eph. 4 : 4-6).

Est-il, dira-t-on, pour ce faire, bien nécessaire d'avoir une société constituée ? Ne serait-ce pas assez de s'aimer ? — Mais comment s'aimer sans se voir, et se réunir sans une organisation, une direction quelconque ? Au reste, l'histoire de l'Alliance, que nous venons de retracer à grands traits prouve assez les bienfaits de l'association et sa nécessité en vue d'une action commune. La vraie union n'en reste pas moins de nature spirituelle : c'est en Christ — en tant que chaque membre lui est personnellement uni — que les croyants sont un.

Que de malentendus disparaîtraient, que de divisions cesseraienr, que de bienfaisants rapprochements se feraient, et que de bien s'accomplirait par là même, si dans chaque ville, chaque village, les chrétiens des différentes dénominations, au lieu de se juger, de se combattre peut-être, se rencontraient pour prier ensemble, s'encourager les uns les autres, s'expliquer, s'il le faut, franchement mais fraternellement, et, ayant appris à s'estimer et à s'aimer, unir leurs efforts contre les ennemis de l'Evangile qui sont aussi les nôtres à chacun : l'incrédulité, le romanisme, le péché ! Quelle belle chose, si la sainte pensée d'où est sortie l'*Alliance évangélique*, remplissait tous les cœurs dans nos Eglises, si l'Alliance y devenait vraiment une réalité !

ESQUISSE D'UNE DOCTRINE DU "REPAS" SELON LA BIBLE

par Pierre BOURGUET.

Une remarque préalable s'impose dès que l'on aborde l'étude de ce sujet : la place réellement considérable que le repas, sous une forme ou sous une autre, occupe dans la Bible.

Alors que certains thèmes développés parfois par tel ou tel groupe de chrétiens dans l'Eglise, n'ont que de très lointaines, très rares, très discutables attaches avec la Révélation scripturaire, en revanche ce qui se rapporte à la nourriture — aussi bien terrestre que mystique — est l'objet de mentions innombrables du commencement à la fin de l'Ecriture Sainte.

Et ce n'est pas seulement au cours de récits poétiques ou de chroniques historiques qu'il est question, dans la Bible, par souci du pittoresque ou par respect de la réalité de l'événement, de ce que l'homme boit ou mange. Cela constitue aussi la matière d'un enseignement direct, l'occasion de diverses paraboles, et même, rappelons-le tout de suite, un signe visible de la grâce : la Sainte Cène.

Si l'on veut d'emblée, un bref aperçu de la variété extraordinaire, inattendue, probablement sans égale, des descriptions, des allusions, des comparaisons bibliques au sujet du repas, qu'il suffise de mentionner, dès le premier chapitre de la Genèse, (1 : 29-30) la pensée de la *nourriture nécessaire* au règne animal ; — la recette du potage amer que se composèrent les pauvres séminaristes du temps d'Elisée (II Rois 4 : 39) ; — le fameux festin offert par Belschatsar à ses mille courtisans (Daniel 5) ; — les prescriptions du Lévitique (19 : 9-10 et 23 : 22) accordant au pauvre et à l'étranger le droit de glaner et de grappiller ; — les récits de la *multiplication des pains* (Matthieu 15 : 38 et parallèles) ; — celui des *noces de Cana* (Jean 2) ; — celui, précieux entre tous, du dernier repas du Christ avec ses disciples autour de l'*agneau pascal* (Matthieu 26, et parallèles) ; — la *fraction du pain* opérée par saint Paul à la fin de la tempête (Actes 27 : 38 sq.) ; — l'image de la *table* auprès d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, dans le Royaume des cieux, dont se servit Jésus (Matthieu 8 : 11) ; etc... etc...

Notons que sur un total approximatif de 65 paraboles ou similitudes qui se trouvent dans le Nouveau Testament, près du quart s'inspire, peu ou prou, du manger et du boire¹. D'ailleurs, pour traiter de ce sujet, il faut consulter la Bible non seulement au mot : *repas* et au mot : *nourriture*, mais aux rubriques : dîner, souper, festin, viande, manne, pain, vin, lait, farine, huile, poisson, fruits, cellier, grenier, fromage, etc... Bref, les références sont en si grand nombre que les moqueurs seront tentés de prétendre qu'en somme l'Ecriture pourrait devenir le livre sacré des matérialistes, sinon des épicuriens et des bons vivants. Nous n'inventons rien, du reste. L'Evangile rapporte en toutes lettres qu'il s'est trouvé des contemporains de Jésus pour déclarer, urbi et orbi, que « *le Fils de l'Homme est un mangeur et un buveur* » (cf. Matthieu 11 : 19; Luc 7 : 34), — ce que l'on peut traduire en langage plus populaire avec Hubert PERNOT par : « ...un glouton et un ivrogne ». Tout cela parce que, par contraste avec l'attitude volontairement austère du précurseur Jean-Baptiste — dont l'extrême sobriété (cf. Luc 1 : 15; Marc 1 : 6) fut le symbole du temps de la repentance (Matthieu 11 : 18) — Jésus-Christ est venu, lui, « *mangeant et buvant* ». Et cela signifie d'abord, certes, que Jésus-Christ est venu comme un simple homme, revêtu d'une humanité réelle, comme un vulgaire péager, comme un vulgaire pécheur ; mais cela signifie également qu'il est venu comme messager de la Bonne Nouvelle, et par conséquent de la joie, d'une joie qui se célèbre par une fête².

Tel sera, disons-le tout de suite, l'aboutissement de notre recherche, la dominante du sujet, bien que son extrême densité biblique nous oblige à maintenir cette étude dans les limites de quelques constatations.



¹ L'arbre et son fruit (Matth. 7 : 17); — L'ami importun (Luc 11 : 5); — L'enfant prodigue (Luc 15 : 11); — Le festin de noces et les invités (Matth. 22 : 1); — le figuier stérile (Luc 13 : 6); — Le filet (Matth. 13 : 47); — Le riche insensé (Luc 12 : 16); — Le levain (Matth. 13 : 33); — Le serviteur fidèle (Matt. 24 : 43); — Les serviteurs vigilants (Luc 12 : 36); — Le mauvais riche et Lazare (Luc 16 : 19); — Les autres vieilles et neuves (Matth. 9 : 17); — La première place (Luc 14 : 7); — Le sel (Matth. 5 : 13); — Les oiseaux du ciel (Matth. 6 : 26); — Les dix vierges (Matth. 25 : 1); — La vision de Pierre (Actes 10 : 11); etc...

² Le recueil « Louange et prière » ne contient guère, pour célébrer la communion, qu'un seul chant appelant à la joie : « *Pare-toi pour une fête...* » Les paroles en allemand sont de J. FRANCK † 1677; la traduction française de L. MONASTIER (1926); la musique originale de J. CRÜGER, 1598-1662.

PREMIÈRE CONSTATATION :

Il faut manger pour vivre, ce qui ne veut pas dire qu'il faille toujours bien manger pour bien vivre.

L'Écriture Sainte, dès les origines, non seulement reconnaît mais pose en principe que la nourriture du corps est indispensable. C'est une découverte, dira-t-on, que tout le monde est capable de faire sans le secours d'une Révélation. Bien entendu. Néanmoins, il s'agit de savoir si tout le monde accepte naturellement le plein sens du terme : indispensable. Dans la perspective du : chacun pour soi, pas de problème. Mais chacun pense-t-il naturellement aux autres ?

La Genèse, aussitôt après la création de l'homme et la bénédiction du couple, évoque les fruits qui sont chargés d'assurer l'entretien et le développement de l'existence physique. (Genèse 1 : 29). Il est déjà significatif que l'un des tout-premiers messages de Dieu à l'homme, contienne trois fois le verbe *manger* : « *Tu pourras manger de tous les arbres du jardin, mais tu ne mangeras pas de l'arbre de la connaissance du bien et du mal, car le jour où tu en mangeras, tu mourras* » (Genèse 2 : 17). Edmond JACOB, après avoir souligné le « lien de parenté » entre l'homme et ses frères inférieurs, qui n'empêche pas la domination légitime de l'homme sur les animaux, fait observer que « dans le jardin d'Eden et jusqu'au déluge, l'homme s'abstenait de toucher à la chair de l'animal pour sa nourriture »³. Mais, quoi qu'il en soit, retenons, sous une forme imagée et en raccourci, la providentielle recommandation d'alimenter l'organisme afin d'en renouveler les forces, et l'avertissement d'avoir à veiller sur l'usage de cette liberté. D'un bout à l'autre, la Bible illustre ensuite cela. (Notons au passage qu'il n'est pas encore question de jeûne, bien que cette pratique remonte chez divers peuples à la plus haute antiquité)⁴.

Que Dieu lui-même se désigne comme le dispensateur suprême de la nourriture quotidienne, l'affirmation abonde dans maints passages du Nouveau Testament aussi bien que de l'Ancien Testament. Le Père céleste de Jésus-Christ entend ne pas être moins puissant que les divinités antiques spécialisées, en quelque sorte, dans les récoltes (Baal, Cérès, Bacchus, par exemple) ou dans le soin du bétail (Pan). Le psaume 147 et surtout le psaume 104 sont des hymnes de louange à la gloire du Souverain Seigneur qui prépare « ...le pain qui soutient le cœur de l'homme et le vin qui le réjouit » (Psaume 104 : 15). Voilà pourquoi l'Eternel est si souvent présenté comme Celui qui peut « ...sauver de la mort pendant la famine » (Job 5 : 20). Comment oublier, à ce propos, sa vigilance particulière en temps de famine à l'égard de croyants isolés tels

³ Ed. JACOB : *Théologie de l'Ancien Testament*, page 124.

⁴ Même les textes relatifs au jour des Expiations (Lévitique 16 : 29-31 et 23 : 27-32) ne parlent pas de jeûne comme le fera le texte : Actes 27 : 9.

que le prophète *Elie* (*I Rois*, 17 : 2-7) et la veuve de *Sarepta* (*I Rois* 17 : 10-16) ? Comment oublier, bien plus, le salut miraculeux d'*Agar* et d'*Ismaël* (*Genèse* 21 : 19) ? Mais la même sollicitude divine s'exerce soit à l'égard d'une tribu entière, comme celle de *Jacob* et de ses fils (*Genèse* 42 : 1-5), soit en faveur de tout un peuple, le peuple d'*Israël* traversant derrière Moïse le *désert* (*Exode* 16 et sq.) abreuvé de l'eau du rocher, nourri de la manne et de cailles.

Soutiendra-t-on qu'il s'agit là d'une conception religieuse primaire et puérile, alors que Jésus n'a pas craint de joindre toute sa propre autorité, lors du Sermon sur la montagne, aux considérants que voici : « *Regardez les oiseaux du ciel : ils ne sèment ni ne moissonnent et il n'amassent rien dans des greniers, et votre Père céleste les nourrit. Ne valez-vous pas beaucoup plus qu'eux ?* » (*Matthieu* 6 : 25 sq.) ? Qu'il faille manger pour vivre, qu'il faille auparavant ou bien récolter, ou bien recevoir de quoi manger, la démonstration la plus large nous est faite par le Christ en personne. Sinon, pourquoi aurait-il pris la défense de ses disciples cueillant des épis dans les champs, pour se nourrir, un jour de sabbat ? (*Matthieu* 12 : 1-8)⁵. Pourquoi aurait-il eu pitié de la foule qui, vu l'heure tardive, risquait de ne pas pouvoir acheter des vivres (*Matthieu* 14 : 16), alors pourtant qu'il ne se faisait guère d'illusions sur l'autre aspect du problème : suivre Jésus pour manger du pain à satiété (*Jean* 6 : 26) ?

Mais, lors de la tentation, ne nous est-il pas dit de Jésus lui-même « *qu'il eut faim* » (*Matthieu* 4 : 1) ? N'est-ce pas, comme le dira saint Paul, parce que le Christ est venu ici-bas « *comme un simple homme* » ? (*Philippiens* 2 : 7). Sans doute, une fois ressuscité, n'eut-il plus — sans en prendre en morceau — qu'à rompre le pain et le donner aux deux disciples d'*Emmaüs* (*Luc* 24 : 80), de même qu'il prit le pain et le poisson pour le donner aux disciples réunis près du lac de Tibériade (*Jean* 21 : 18) sans partager ce repas. (Une seule exception, selon *Luc* 24 : 42 et 43.) Mais, une fois pour toutes, auparavant, Jésus avait introduit comme toute première requête de l'Oraison dominicale, à la suite des trois vœux initiaux, le : « *Donne-nous aujourd'hui notre pain de ce jour* » (*Matthieu* 6 : 11 et *Luc* 11 : 3). Et chacun pense, avec LUTHER, que cette demande-là concerne bien, d'une façon générale, « *tout ce qui est nécessaire à l'entretien de cette vie* ».

La première constatation qui s'impose donc, c'est que la Bible n'offre pas un idéal désincarné, une mystique pour purs esprits. Elle ne sous-estime aucunement l'importance du manger et du boire. Elle fait du reste mieux que de concéder qu'on doit en tenir

⁵ Rappelons ici que l'Ancien Testament (*Deutéronome* 23 : 25) autorisait cette coupe rapide d'épis dans les blés, de même que la cueillette de raisins dans les vignes pour en manger à son appétit, mais sans en emporter dans un panier. La question de savoir si l'on peut avoir faim même un jour de sabbat est réglée par Jésus qui cite : *I Samuel* 21 : 1-6 et *Nombres* 28 : 9.

compte : elle en désigne très Haut l'origine et, en quelque sorte, la garantie. Car la nature est riche ; l'abondance de biens (abondance parfois virtuelle, il est vrai, mais pour des raisons humaines) est telle, ou pourrait être telle, que leur répartition est une affaire de volonté⁶. La Bible ne prétend pas traiter de questions économiques autrement qu'en faisant entendre de la part de Dieu la voix de la générosité et de la justice.

* * *

DEUXIÈME CONSTATATION :

Ce que la Bible méprise et condamne dans le manger et le boire, c'est d'une part la jouissance égoïste, par conséquent l'abus, — et d'autre part le prétexte d'une idéologie avilissante.

Sans entrer ici dans trop de détails, il y a lieu pourtant de citer dans l'Ancien Testament, à propos du sens religieux de certaines restrictions d'ordre alimentaire chez les Hébreux, l'interdiction absolue, notamment, de se nourrir du sang. Le Lévitique (17 : 11 et 17 : 14) considère le sang comme « l'âme de toute chair ». « Ceci — écrit Alfred BERTHOLET — n'est pas pure spéculation théologique faite après coup et déduite du fait que, lorsque le sang coule d'une blessure, le principe de vie quitte pour ainsi dire le corps humain (...) Mais pour le bien comprendre il faut remonter aux origines : si l'on se représente à quel point dans un pays sec et torride, la vie est sous l'étroite dépendance de la pluie, combien les cadavres, ou même les corps évanouis prennent promptement l'aspect de bois desséché, on comprend que la vie même ou l'âme ait été aperçue dans la sève et dans le sang »⁷. Voilà comment les Hébreux considéraient que, dans les petits sacrifices, (sacrifices d'actions de grâces) la part revenant à la divinité était le sang et la graisse⁸.

Une pensée analogue explique la conclusion du chapitre qui relate la lutte de Jacob avec l'ange : « C'est pourquoi, aujourd'hui encore, les enfants d'Israël ne mangent point le gros muscle qui est à l'articulation de la hanche, parce que c'est à ce gros muscle que cet homme toucha l'articulation de la hanche de Jacob » (Genèse 32 : 32).

⁶ On a écrit, certes, sur *la faim du monde !* Et il est certain que les problèmes de prévoyance, de distribution, d'échanges économiques, de culture, etc., ne sont pas simples. Cependant, quand on peut parler de « nations nanties », de « surplus » catastrophiques (car aujourd'hui l'abondance d'une récolte est considérée, par ses possesseurs, comme pire qu'une famine), la Providence n'est pas fautive !

⁷ Voir : Alfred BERTHOLET, *Histoire de la civilisation d'Israël* (Paris 1929) p.p. 131-132 et p. 208. — cf. Deutéronome 12 : 16.

⁸ A. BERTHOLET, op. cit. p. 387. — cf. Exode 24 : 6 à 8.

Il est significatif, d'autre part, de relever dans l'Ancien Testament l'expression : « *manger devant Yaweh* », ou : « *manger en présence de l'Eternel* » (cf. Deutéronome 12 : 18) qui précise comment devait être compris le repas qui suivait les sacrifices dès avant la consécration d'Aaron et de sa famille. Sans doute y avait-il à l'origine une analogie avec le repas sacré organisé par les païens à l'occasion de tel ou tel événement, les vendanges par exemple (cf. Juges 9 : 27). Prendre part aux sacrifices était devenir l'hôte de la divinité qui s'unissait dès lors à ses adorateurs et même aux invités (cf. : I Samuel 9 : 22 sq.). Ces conceptions anciennes se retrouvèrent encore au premier siècle de l'Eglise, ainsi qu'il apparaît à la lecture du livre des Actes des apôtres (voir : Actes 15 : 29 et 21 : 25). On ne peut qu'apprécier d'autant plus, dans ces conditions, la liberté avec laquelle saint Paul s'exprime, au chapitre 8 de la 1^{re} épître aux Corinthiens, au sujet des viandes offertes aux idoles : « *Or, ce n'est pas un aliment qui nous rendra agréables à Dieu; si nous en mangeons, nous ne gagnons rien, et si nous n'en mangeons pas, nous ne perdons rien.* » (verset 8).

Dégageons toutefois, maintenant, quelques directives bibliques parmi les plus claires, les plus simples, les plus universellement indispensables.

L'homme riche de la parabole (Luc 16 : 19 sq.) que Jésus met en scène à côté de Lazare, est irritant parce que « *chaque jour* » il mène « *joyeuse et brillante vie* » sans même se rendre compte de la présence « *à sa porte* » d'un véritable paria. Autant la Parole de Dieu se prononce en faveur de la joie de vivre, autant elle réprouve la façon de se procurer chaque jour une joie que l'on savoure en solitaire et dans l'indifférence à l'égard d'autrui. (La solitude est plutôt réservée, du reste, à l'humiliation et à la repentance.) Jésus-Christ s'est rendu aux noces de Cana (Jean 2 : 3) avec ses disciples ; il n'a pas décliné l'invitation de Simon le pharisién (Luc 7 : 36) ; il a décrit à plusieurs reprises le bonheur d'être ensemble par les caractéristiques d'un festin ⁹, d'un grand souper (Matthieu 22 : 1 à 14; Luc 14 : 15 à 24) et cette image est reprise dans l'Apocalypse (19 : 7 à 9) ; — mais le Fils de l'Homme « qui n'avait pas un lieu où reposer sa tête » ne saurait être traité de complice des jouisseurs. Il est « plus qu'un prophète ». Or, les prophètes avaient déjà stigmatisé le luxe insolent et les orgies des grands seigneurs : « *Ils reposent, disait Amos, sur des lits d'ivoire : ils sont mollement étendus sur leurs couches ; ils mangent les agneaux du troupeau, ...ils boivent le vin dans de larges coupes* » (Amos 6 : 4 à 6). Et Esaïe : « *Malheur à ceux qui de bon matin, courrent après les boissons enivrantes, et qui, bien*

⁹ Citons, pour mémoire, quelques-uns des festins (distincts de simples repas) dont il est question dans la Bible pour des raisons et en des occasions diverses : Lot à Sodome (Genèse 19 : 3) — Abraham en l'honneur d'Isaac (Genèse 21 : 8) — Isaac pour Abimelec (Genèse 26 : 30) — Laban pour Jacob (Genèse 29 : 22) — Pharaon (Genèse 40 : 20) — Samson (Juges 14 : 10) — Nabal (I Sam. 25 : 36) — David pour Abner (II Sam. 3 : 20) — Assuérus à Suse (Esth. 1 : 5) — Vasthi pour les femmes (Esth. 1 : 9) — Belsatsar (Daniel 5 : 1) — Hérode (Marc 6 : 21).

avant dans la nuit, sont échauffés par le vin ! La harpe et le luth, le tambourin, la flûte et la boisson animent leurs festins. Mais ils ne prennent point garde à l'œuvre de l'Eternel » (Esaïe 5 : 11-12). Quelle différence peut-il y avoir entre ces « voluptueux » d'Israël et le païen étranger comme Assuérus, ou comme Hérode ? L'Ecriture sainte ne modifie pas alors son jugement, de l'Ancienne Alliance à la Nouvelle. Il y a, incontestablement, une concordance étroite entre la condamnation du roi de Babylone : *Mené, Thekel, Upharsin* (=compté, pesé, divisé) au temps de Daniel (5 : 24) et la condamnation, dans l'Evangile, de celui qui ne songeait qu'à « manger, boire et se réjouir » (Luc 12 : 19) : « *Insensé ! cette nuit même ton âme te sera redemandée !...* ».

On voit par là où mène l'artificielle sérénité de ces consommateurs absous, à 100 %, dispensateurs à 0 %, qui « amassent des trésors pour eux-mêmes » et dont saint Paul ose dépeindre crûment l'idolâtrie lorsqu'il déclare qu'ils « ont pour dieu leur ventre » à force de « ne penser qu'aux choses de la terre » (Philippiens 3 : 19). La Bible n'est d'ailleurs pas plus tendre à l'égard de ceux qui poussent le réalisme, à vrai dire le cynisme, jusqu'à noyer leur mélancolie ou leur paresse dans la pratique du fameux principe : « *mangeons et buvons car demain nous mourrons !* ». (I Corinthiens 15 : 32 ; Esaïe 22 : 13).

Il est peut-être nécessaire d'indiquer, à la suite de cette énumération, que le repas ne saurait être toujours considéré et retenu en quelque sorte au pied de la lettre, dans son sens alimentaire, par exemple dans quelques paraboles. Nous avons évoqué celle du riche et de Lazare (Luc 16 : 19) aussi bien que celle du riche insensé (Luc : 12 : 16). Dans ce dernier récit, l'avarice et l'ambition sont dénoncées en même temps, par Jésus, chez ceux qui « thésaurisent pour eux-mêmes », qui « ne sont pas riches au service de Dieu » (Luc : 12 : 21), qui estiment que le *nec plus ultra* de la vie est d'amasser pour pouvoir manger, boire et se réjouir. Pour ce qui est de l'enseignement de la parabole du riche et de Lazare, il est de fait que les somptuosités de sa table ne sont qu'implicites et que la leçon porte sur l'autorité des Ecritures (« Moïse et les prophètes », verset 29 et verset 31) en matière de foi et de salut. Faute d'y prendre garde, Israël va se voir devancé dans le Royaume de Dieu par les « gentils », de même que Lazare est « porté par les anges dans le sein d'Abraham ». Quand, au juste, et comment en est-on venu à substituer à cette interprétation première, une autre interprétation tendant à faire de cette parabole une instruction (de plus) sur les risques mortels du manque de charité ? Toujours est-il que la seconde interprétation a souvent supplanté la première¹⁰. Nous inclinons à la qualifier de

¹⁰ Parmi les représentations iconographiques de la parabole, il faut citer : pour l'interprétation première, le vitrail de gauche du déambulatoire dans la cathédrale de Bourges (voir : François QUIÉVREUX, *Les Paraboles*, Paris 1946, p.p. 131-135 et p. 247) — pour l'autre interprétation, le bas-relief du porche de Moissac (XII^e).

secondaire, plutôt que d'« erronée »¹¹. Assurément, elle prouve que l'Eglise a souvent remplacé la justification par la foi par le salut par les œuvres. Telle est probablement l'intention qui présida jadis au choix de l'endroit où les pauvres demandaient l'aumône, à l'entrée d'une église, pour y représenter l'histoire du riche et de Lazare. Mais, en définitive, les œuvres ne doivent-elles pas suivre la foi ? La Révélation de « Moïse et des prophètes » ne porte-t-elle pas aussi sur le nécessaire amour du prochain ?

Il vaut la peine de soulever cette question à l'heure où le problème du développement se pose avec une acuité particulière aux nations développées de « l'hémisphère riche ». Il est certain, comme on l'a dit, que s'engager dans un effort long et coûteux authentifiera le témoignage rendu à l'Evangile (par les chrétiens) au sein de notre peuple et jusqu'aux extrémités de la terre. Les miettes tombant de leur table ne suffiront pas. Cependant, quelle que soit la valeur de l'acte gratuit, si généralement recommandé aujourd'hui, il semble qu'il ne doive pas supplanter le témoignage explicite rendu à l'Evangile, ni en tenir lieu. Ce que l'on pourrait craindre, s'il était proclamé sans nuances que la lutte contre le sous-développement, problème mondial, ne peut être résolue qu'au niveau politique.



TROISIÈME CONSTATATION :

Le repas, selon la Bible, est l'occasion de rendre grâces; de pratiquer la fraternité par l'hospitalité; d'opérer au besoin la réconciliation; de créer ou de recréer une atmosphère de joie.

I. - Le seul fait d'être capable de prendre part à un repas, quel que soit le nombre des convives, quelle que soit la régularité de cette participation ; le seul fait, même, de pouvoir s'alimenter fût-ce en tant que solitaire, implique des bénédictions. Ce sont d'ailleurs celles que l'on oublie à force de se nourrir ou d'être nourri normalement. Il suffit de tomber malade ou d'être affamé pour que le renouvellement des forces physiques paraisse une chose, somme toute, importante et qui exige des conditions. L'Ecriture sainte, par plusieurs exemples, invite le croyant à remercier Dieu, à lui « rendre grâces ».

Le *Benedicite*, à table, au début ou à la fin du repas, n'est guère à notre époque, pour beaucoup, qu'un souvenir ancestral. Il est vrai — mais l'argument est-il suffisant ? — que l'action de grâces n'est pas réservée à l'heure du déjeuner ou du dîner. L'ac-

¹¹ F. QUIÉVREUX, op. cit., p. 132.

tion de grâces est, avant tout, louange. Jésus-Christ a loué le Père, Seigneur du ciel et de la terre, « *de ce qu'il a caché tout cela aux sages et aux intelligents et de ce qu'il l'a révélé aux petits enfants* » (Matthieu 11 : 25). Jésus-Christ n'en a pas moins rendu grâces aussi bien lors de la multiplication des pains qu'en rompant le pain de la Cène, en élevant la coupe de bénédiction, ou en présidant le repas d'Emmaüs. Saint Paul a rendu grâces en présence de ses compagnons de naufrage qu'il exhortait à prendre de la nourriture. Le danger souvent invoqué, des « *vaines redites* » est un faible alibi, puisqu'aussi bien rien n'empêche de varier les formules de cette sorte de louange, notamment par des chants.

Au reste, les bénédictions incluses dans le repas proviennent encore, souvent, par la bonté de Dieu, de la compagnie — au sens étymologique du terme¹² — qui nous entoure : parents, enfants, voisins, amis, étrangers, passants. N'est-ce rien que d'être entouré, de découvrir peut-être (comme Abraham recevant les anges¹³, ou comme Saül invité par Samuel¹⁴) un événement capital ?

Certes, la Parole de Dieu est trop véridique pour nous cacher que l'homme est fréquemment avide d'une bénédiction très terre-à-terre, et que le menu d'un déjeuner l'intéresse alors davantage que les propos qui s'y entendront. Esaü a vendu son droit d'aînesse pour un plat de lentilles (Genèse 25 : 29 sq.) et son propre père semble avoir eu soudain plus de goût pour le gibier que pour la justice (Genèse 27 : 4). N'importe ! Il faut savoir louer Dieu, avec Charles WAGNER, pour le pain « *fruit de ton soleil et de la peine des hommes* ». Il faut aussi savoir se demander si la table autour de laquelle on s'assied n'est pas le lieu d'éprouver combien il y a de douceur et d'agrément pour des frères de se trouver réunis (cf. Psalme 133 : 1).

II. - Le repas est en outre pour le croyant l'occasion de pratiquer la fraternité par l'hospitalité, au-delà d'une générosité en général facile, immédiate et — dans certaines circonstances — efficace.

La sagesse des nations elle-même reconnaît que lorsqu'il y en a pour trois, à table, il y en a pour quatre. Recevoir quelqu'un pour un repas n'est donc pas une action d'éclat. Fût-ce à l'improvisiste, il est aussi possible de réconforter directement et sans intermédiaire quiconque a besoin d'aide, de détente, de nourriture. Il est regrettable que la vieille coutume de la place du pauvre à la table d'une fête de famille, aussi bien dans la demeure du paysan qu'au château, n'ait guère survécu. C'était le signe d'une prédisposition à l'accueil et au partage, tandis qu'aujourd'hui le

¹² Un compagnon (*cum panis*) est celui qui partage le pain avec un autre.

¹³ Genèse 18 : 6 à 8 — cf. : Hébreux 13 : 2.

¹⁴ I Samuel 9 : 22 à 24.

pauvre est reçu — s'il est reçu — sur le pas de la porte. La recommandation d'Esaïe (58 : 7) : « *Partage ton pain avec celui qui a faim, et fais entrer dans ta maison le malheureux sans asile* » ne séparent pas la générosité de l'hospitalité. Qu'on s'abrite maintenant derrière l'exiguité des logements citadins, le décalage des heures de repas, le manque (?) de provisions et d'autres excuses du même ordre pour soutenir que les prescriptions bibliques ne sont plus applicables, n'enlève rien à leur valeur. Car, comme cela se passait au temps de Jésus, nous trouvons bien, coûte que coûte, le moyen d'inviter amis, frères, parents ou voisins riches à dîner ou à souper, en attendant qu'ils nous rendent la pareille. Mais l'Evangile nous place, bon gré mal gré, dans une autre perspective : « *Lorsque tu donnes un festin, invite des pauvres, des estropiés, des boiteux; et tu seras heureux de ce qu'il ne peuvent pas te rendre la pareille* » (Luc : 14 : 13-14).

Telle est la béatitude de la commensalité chrétienne.

Sans nous dispenser le moins du monde de nos devoirs personnels envers le prochain, le retour actuel à la pratique des *agapes*¹⁵, sur l'initiative de certains mouvements et de certaines Eglises, tend à corriger ce qu'il y a de trop fermé dans le choix de nos convives habituels. Encore faut-il que ces agapes évitent les écueils qui les firent, jadis tomber en désuétude¹⁶, et qu'elles ne soient pas non plus de simples rencontres de gens qui se connaissent tous. La formule du repas hebdomadaire, en semaine, ouvert à des employés ou à des ouvriers pour la plupart inconnus, dans les locaux d'une paroisse, est peut-être plus conforme à l'esprit de l'agape véritable.

III. - Le fait de rompre le pain ensemble n'abolit pas simplement (du moins d'une manière symbolique ou prophétique) les frontières de race ou de classe, au nom de Jésus-Christ ; il doit être, pour tels ou tels participants éventuels, l'occasion de se réconcilier.

Qu'un dîner mondain laisse les convives dans l'état d'indifférence ou de défiance mutuelles qu'ils éprouvaient en arrivant, cela va de soi. Il arrive que ce résultat soit considéré comme un succès, par rapport au pire, redoutable, c'est-à-dire à la bagarre consécutive à des disputes¹⁷. La Bible, une fois de plus, préconise le contraire. Isaac offrit aux chefs philistins un repas pour sceller un pacte de non-agression (Genèse 26 : 30). Joseph, en Egypte, résolu à préparer sa réconciliation avec ses frères, les

¹⁵ Il est impossible de développer ici tout ce qui a trait aux agapes de l'antiquité chrétienne. Rappelons seulement que l'on distingue : l'agape sacramentelle, l'agape non-sacramentelle, l'agape de bienfaisance, etc... C'est à cette dernière que nous faisons ici allusion.

¹⁶ Voir par ex. : I Corinthiens 11 : 20 à 22.

¹⁷ Un dessin célèbre de Caran d'ACHE, lors de l'Affaire Dreyfus, illustre admirablement cette possibilité.

désigna à son intendant et précisa : « *Ces gens mangeront avec moi à midi!* » (Genèse 43 : 16). Quoi d'étonnant à ce que, dans l'Eglise ancienne, le « baiser de paix » ait été, pour les communians, le signe de leur pardon mutuel ? La Cène dominant, inspirant et expliquant l'agape, le pardon gratuit des péchés conduisait au pardon des offenses. Ainsi s'éclaire également la recommandation apostolique : « *Si ton ennemi a faim, donne-lui à manger...* » (Romains : 12 : 20).

IV. - Dans la pensée de Dieu, en tout cas, de ce Dieu « *dont toute famille tire son origine* » (Ephésiens : 3 : 15), le repas doit être pour les participants une occasion de joie quotidienne, sinon bi-quotidienne. Hélas, la dispersion des membres d'une même famille, en ville principalement, les divers horaires de travail, le système de la journée continue, etc..., réduisent de plus en plus, à notre époque, les heures de rencontre au foyer. Il reste cependant le repas du soir (le souper des ruraux) après le labeur du jour. Chacun a dû suivre son propre chemin, vivre à part, se détacher momentanément du cercle familial. Mais voici que la table dressée, autour de laquelle parents et enfants se retrouvent, mérite d'être considérée comme le lieu par excellence, le lieu *unique* où la communauté naturelle se reconstitue visiblement. Ce rassemblement pour reprendre des forces ensemble, n'exclut en effet personne et il s'accomplit normalement, soit autour du chef de famille qui « gagne le pain » de tous, soit dans une mise en commun des ressources de chacun. Or, ceux qui prennent la même alimentation sont réciprocement inviolables, selon la pensée antique¹⁸. L'Ecriture Sainte n'en disconvient pas. Dans l'Ancien Testament nous découvrons même, non sans surprise, que pour les repas ordinaires aussi bien que pour les repas des fêtes¹⁹, les femmes n'étaient pas séparées des hommes.

Si la famille est réellement une famille : un corps, un esprit, une âme, le partage de ce qui nourrit s'accompagne du partage de ce que l'on fait, de ce que l'on pense, de ce que l'on croit. Récits, conversations, échanges composent l'autre menu, en quelque sorte, qui se greffe sur le premier. Il s'ensuit qu'il est tout aussi erroné d'interdire aux enfants de parler à table que de pratiquer systématiquement (et même liturgiquement !) le silence durant les repas en commun. Sauf erreur, la Bible n'en offre aucun exemple. Le silence de rigueur, non seulement porte atteinte à la joie du revoir et du partage, mais surtout équivaut à prendre le contre-pied de la signification biblique du repas. C'est confondre nourriture et abstinence, bonheur et repentir, repas et jeûne. A notre connaissance un tel usage ne remonte d'ailleurs, et partiellement, qu'au III^e siècle. Le concile de Compostelle de 1056, reprenant un règlement de 1081, ordonna aux chanoines de garder

¹⁸ Cf. A. BERTHOLET, op. cit., p. 208.

¹⁹ Deutéronome 16 : 11 — I Samuel 1 : 8 — Ruth 2 : 14 — Job 1 : 4.

le silence dans leurs repas au réfectoire et d'y faire de saintes lectures. Mais s'agit-il là d'une imitation de Jésus-Christ ?²⁰

L'enfant prodigue de la parabole eut assurément raison de se taire et d'écouter la voix de sa conscience, sous les caroubiers, dans la solitude. Mais, de retour à la maison — où son frère aîné avait fini par perdre jusqu'à la notion de l'espérance à force d'être grave et correct — l'enfant prodigue repentant fut accueilli par de la musique et des danses, par un père qui fit tuer le veau gras. « *Il fallait bien — dit Jésus — s'égayer et se réjouir !...* » (Luc 15 : 82).

La question se pose, par conséquent, de savoir si le repas sacré, celui qui se prend à la « table sainte », en commémorant la plus affreuse et injuste mort de l'Histoire, le Sacrifice unique et parfait, en la présence réelle quoique spirituelle du Christ vivant, — doit se dérouler d'un bout à l'autre dans une atmosphère d'humiliation et de deuil. Il semble indispensable de faire en sorte que la certitude d'une rédemption l'emporte, en définitive, sur la nécessaire et préalable conviction de culpabilité. Le repas *eucharistique* devant être pris « *avec des actions de grâces* », il convient que l'allégresse tienne une plus large place dans le déroulement d'une cérémonie de libération. Si le « *venez, car tout est prêt* » (Luc 14 : 17) de la liturgie absoud le croyant, celui-ci, avec ses pareils, doit montrer qu'il passe de la mort à la vie. Mieux que jamais, ici, la vie est plus que la nourriture.



En dernière analyse, tel est bien l'aboutissement de ce que l'Écriture enseigne à propos du repas. « *L'homme ne vivra pas de pain seulement, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu* » (Matthieu 4 : 4 — Deutéronome 8 : 3). Et cette Parole, sous mille formes, est la riposte au slogan : « *mangeons et buvons, car demain nous mourrons !* »

Dans la sainte Cène culmine tout ce que la Bible nous révèle à l'occasion de la recherche d'une indispensable nourriture terrestre. Nous y retrouvons, transfigurés, tous les éléments qui confèrent au partage du pain et du vin sa grandeur : générosité, hospitalité, réconciliation, bénédiction, réunion, communion²¹. Bien entendu, Agrippa d'AUBIGNÉ nous le rappelle, au besoin :

²⁰ La coutume subsiste, notamment dans les campagnes, des repas de deuil à la suite d'un enterrement. En réalité, il s'agit de permettre aux assistants venus de loin de s'alimenter avant de repartir. Ces repas commencent dans un silence total, par correction, par politesse. Mais bientôt la parole reprend ses droits, d'abord à voix basse, puis à voix haute. Et l'initiale sympathie paraît alors d'autant plus fragile ou factice.

²¹ L'article 5 de la Discipline votée par le Synode National des Eglises Réformées en France (1559) déclarait, à propos des Synodes généraux qu'on y « célébrera la Cène pour témoigner de l'Union, non pas seulement entre les seuls ministres et anciens desdits Synodes, mais en général avec toute l'Eglise ».

« ...J'ai dit que nous prenons, prenant le sacrement,
cette manne du ciel par la foi seulement »²².

Mais le chrétien qui s'approche de la table sainte, régulièrement, n'obéit-il pas, comme Elie « *qui se leva, mangea et but, puis, avec la force que lui donna ce repas, marcha quarante jours et quarante nuits* » ? Voilà encore ce qui différencie le second sacrement du premier. Car il n'y a qu'un seul baptême, mais il faut se laisser ranimer souvent.

Pierre BOURGUET.

²² *Les Tragiques*, livre IV.

Tous les controversistes protestants, aussi bien que les prédicateurs, ont insisté sur la simplicité de l'institution de la Cène, par opposition à l'adoration de l'hostie. Voici un texte caractéristique à cet égard : « ...Et il semble que c'ait été ce que nous a voulu insinuer la sapience éternelle du Fils de Dieu, quand en ce banquet sacré il n'a point voulu que l'on présentât autre chose que du pain et du vin, qui sont des aliments qui passent pour absolument nécessaires pour l'entretien de la vie corporelle. Il n'y a point fait couvrir la table de déguisement, de friands morceaux, ni de fruits, ni de confitures qui sont des choses qui ne sont point nécessaires à la subsistance de la vie animale. Sans doute, quand il a ainsi ordonné de ce sacrement, il a considéré que comme les goûts sont différents, il se trouverait que les uns qui aiment les ragouts, et les fruits, et les délicatesses, en tâteraienr : mais que les autres qui ne les aiment pas, les rebuteraient ; ce qui serait fort mal convenable à un sacrement qui doit exprimer notre communion en une même chair qui est notre Seigneur Jésus-Christ. Mais j'estime aussi que le Seigneur en a ainsi usé, et qu'il y a fait servir simplement du pain et du vin qui sont les aliments les plus communs et le plus universellement approuvés, et qui sont presque au goût de tout le monde, pour nous signifier par là, qu'en ce sacrement auquel nous participons tous, nous n'y professons rien autre chose, sinon que tous ceux qui approchent de cette table sacrée, ont communion entre eux dans les choses qui sont absolument nécessaires à la vie spirituelle. Et qu'ils ne prétendent point y faire profession d'autre chose. » (*Lettre à M. Mellet*, octobre 1661, par Jean-Maximilien Baux, sieur de L'ANGLE, pasteur à Rouen).

BIBLIOGRAPHIE

Gerhard Von RAD : *La Genèse*. Editions Labor et Fides, 448 pages.

La parution de ce commentaire est un événement dans l'édition protestante de langue française. Même si la parution de cet ouvrage date de vingt ans, l'intérêt de sa publication en français n'échappera à personne.

L'auteur replace la Genèse dans l'ensemble de l'Hexateuque : cet élargissement du Pentateuque n'est pas justifié et paraît un peu artificiel. Ces ouvrages, dit l'auteur, se sont formés autour de confessions de foi collectives du peuple juif. Ils ont utilisé des récits étiologiques qui prennent une signification nouvelle. Cette amplification théologique se trouve notamment dans l'élaboration de la tradition du Sinaï, de celle des pères et dans la construction de l'histoire des origines.

G. von RAD s'intéresse plus particulièrement à la théologie dite du Jahniste : cette tradition forme comme un noyau. Mais l'auteur ne tombe pas dans le défaut de disséquer les textes : « C'est une lacune sensible des exégèses présentées jusqu'ici, d'avoir négligé, par leur interprétation séparée des trois sources, d'étudier les relations réciproques qu'une source exerce sur les autres (p. 37).

L'auteur montre également tout ce qu'il y a de positif dans la notion de légende : *Les légendes de l'Ancien Testament sont nettement distinctes de celles des autres peuples* (p. 31). C'est une conception influencée par le matérialisme historique (et que l'on retrouve chez certains fondamentalistes) qui fait voir la légende comme une chose sans valeur. La légende peut être aussi le support d'une vérité.

Enfin il faut noter cette phrase qui à notre avis résume bien l'intention de l'auteur : Franz ROSENZWEIG a estimé avec esprit que le signe R (pour le Rédacteur des sources de l'Hexateuque si méprisé dans l'exégèse protestante, devait être *lu Rabbenou = notre maître*, parce qu'au fond nous dépendons entièrement de lui, de son énorme travail de compilation et de sa théologie... c'est parfaitement logique du point de vue du judaïsme. Mais pour nous... nous recevons l'Ancien Testament des mains de Jésus-Christ. (p. 38.)

Un livre utile par la richesse de ses réflexions.

Karl BARTH : *La Théologie protestante au dix-neuvième siècle*. Labor et Fides, 1969 ; 465 pages.

La parution d'un ouvrage de BARTH est toujours un événement. Cette fois-ci nous avons un ouvrage volumineux sur un sujet qui ne paraît pas, à première vue, d'une importance extrême. Ce livre se présente comme une série de monographies sur des théologiens du siècle dernier. Et l'on pourrait penser que son seul intérêt serait de voir avec curiosité comment un théologien célèbre parle de ses confrères.

On sait que la pensée de BARTH prend le contre-pied de celle de la théologie du XIX^e siècle. On pourrait s'attendre avec malice à quelques mots féroces. Or ce qui frappe, c'est l'ouverture d'esprit, en un mot la charité qui anime BARTH. On sait avec quel sérieux il écoute SCHLEIERMACHER, cherchant à comprendre les motifs d'une pensée qu'il ne partage pas. Ceux qui d'un bord ou d'un autre, ont critiqué BARTH avec étroitesse et aigreur, devraient avoir cette même chaleur et cette charité envers l'adversaire.

BARTH explique pourquoi il s'intéresse à l'histoire de la théologie. Le théologien n'est pas seul : il fait partie de la communauté de l'Eglise dans le temps et dans l'espace : « Nous ne pouvons pas être l'Eglise sans avoir une attitude responsable vis-à-vis de celle de notre temps ; ...nous sommes responsables non seulement devant Dieu et devant nous-mêmes, devant les hommes d'aujourd'hui et les théologiens contemporains, mais aussi devant nos prédecesseurs. Dans l'Eglise et donc en théologie, il n'y a pas de passé. Devant lui tous sont vivants » (p. 11).

Non seulement BARTH se refuse d'être un juge, mais encore il ne veut pas, comme on dit aujourd'hui, récupérer cette histoire : « Voilà un procédé (cette récupération) interdit à quiconque cherche sincèrement à saisir l'histoire avant de prendre personnellement position, et qui refuse de s'en servir pour renforcer a posteriori une position établie d'avance. »

On lira ce livre avec beaucoup d'intérêt, non seulement parce que c'est du BARTH, mais aussi parce que nous y trouvons un excellent outil de travail qui nous permet de mieux connaître des théologiens dont on parle

beaucoup mais dont on ne sait pas grand'chose, il faut bien l'avouer. A une époque où l'on se pique de nouveauté sous prétexte d'être dans le sens de l'histoire, il est bon et nécessaire de comprendre et connaître véritablement notre enracinement dans le passé.

On peut seulement regretter que pour une question de droit d'édition, quelques chapitres parus ailleurs en français n'est pu figurer ici.

Marc SPLINDER : *Pour une théologie de l'espace*. Delachaux et Niestlé, 1969. Cahier théologique n° 59.

On parle beaucoup d'une théologie de l'histoire et le sens de l'histoire est à la mode partout. Mais ne serait-il pas bon de parler aussi de l'espace ? Telle est la question que se pose M. SPLINDER, qui enseigne la théologie à Madagascar, et qui a déjà publié un livre fort intéressant sur la Mission : *La Mission, combat pour le salut du monde*.

L'auteur constate que cette question ne semble pas avoir beaucoup préoccupé nos penseurs : il s'agit sans doute là d'un réflexe d'intellectuels enfermés dans leurs villes pour qui le monde et l'espace s'arrêtent aux limites de la cité.

Cela est important dans la façon de considérer le problème missionnaire : on risque en effet d'oublier les problèmes spécifiques et la réalité humaine. M. SPLINDER reprend la distinction des anciens missiologues entre prédication ecclésiale et prédication missionnaire, distinction entre *didache* et *kerygma* qu'il établit Ch. Dodd.

Vouloir nier l'aspect géographique de la mission (comme le fait H. DÜRR, par exemple) c'est faire de la mission dans les nuages. « Ne risque-t-on pas de lâcher la proie pour l'ombre en abandonnant trop vite une méthode missionnaire qui a fait ses preuves au profit d'une stratégie à base différente ou même d'une absence de stratégie » (p. 27) ?

C'est oublier que l'annonce de l'Evangile n'est pas désincarnée mais, qu'on le veuille ou non, elle est aussi un phénomène de civilisation.

L'auteur porte aussi un coup de patte aux théories de la sociologie qui insistent trop sur l'espace abstrait (classes sociales etc.) et nient la géographie. Il est vain de vouloir opposer lieux et milieux. Ceci est important à un moment où l'on croit bon de se débarrasser trop facilement de la paroisse : « une Eglise totalement sans domicile fixe dans la société comme le voudrait le rapport de Paul KELLER à l'Assemblée du Protestantisme français, serait une Eglise inexistante » (p. 61).

Ce livre l'appellera à ceux qui se veulent en pointe qu'il faut aussi avoir les pieds sur terre. L'auteur, certes, est plus particulièrement intéressé par les problèmes missionnaires, mais ses réflexions concernent tout autant les problèmes de nos Eglises, à un moment où l'homme commence à redécouvrir l'espace sous la forme de l'espace interplanétaire.

Bernard REYMOND : *Eglises et vacances*. Editions Labor et Fides, 1969. Collection Débats. 151 pages.

L'Eglise se trouve en face du phénomène des vacances comme une poule en face des canards qu'elle a couvés. Elle s'interroge et inévitablement conclut en disant : « il faut faire quelque chose ». Alors les responsables se battent les flancs et chacun y va de son idée. Ce ne sont d'ailleurs pas les idées qui manquent et trop souvent l'Eglise succombe sous le poids des idées que chacun veut prôner.

Ceci dit sans ironie, le livre de Bernard REYMOND contient beaucoup d'idées et de remarques judicieuses, sinon évidentes. Mais, et c'est souvent l'erreur de ce genre d'ouvrage, il commence par faire de la sociologie, puis ensuite essaie de voir comment l'Eglise peut suivre.

La sociologie mal maîtrisée fait beaucoup de torts à l'Eglise. La question d'ailleurs n'est pas, d'abord, d'ordre sociologique mais théologique ; faire autrement c'est mettre la charrue avant les bœufs : c'est malheureusement ce que font la plupart de nos stratégies ecclésiastiques.

La façon de faire de Bernard REYMOND est caractéristique : il n'aborde la question théologique qu'au milieu de son livre ; ce qu'il dit est d'ailleurs intéressant : on a trop insisté jusqu'à présent sur la théologie du travail. Mais est-ce parce que nous appartenons à une civilisation dite de loisirs qu'il faut dire : l'Eglise doit changer de théologie ? On ne doit pas changer de théologie ; on doit faire de la théologie et se rappeler, par exemple, la signification profonde du Sabbat dans l'Ecriture Sainte.

Peut-être faudrait-il aussi, en fin de compte, que pour parler des vacances, les responsables ecclésiastiques sachent prendre de vraies vacances, sachent se reposer, au lieu de vivre toujours dans la mauvaise conscience et l'angoisse de ce qu'il y aurait à faire.

Le livre de B. REYMOND contient encore une fois une foule de remarques dont on peut faire son profit. Mais la question n'est pas, pour l'Eglise, de vouloir s'activer en face des vacances :

cela reviendrait à se mettre au travail quand d'autres s'en libèrent. L'important, pour l'Eglise, reste de savoir ce qu'elle a à dire et comment elle peut rester fidèle à la Parole de Dieu.

Daniel Lys : *Le plus beau chant de la création*. Editions du Cerf, 1968.

On se réjouit de voir la collection *Lectio Divina* accueillir le travail d'un exégète protestant. Il s'agit d'un commentaire du Cantique des Cantiques.

La place de ce chant d'amour dans le canon biblique a toujours fait problème. Pendant longtemps les Juifs et les chrétiens ont interprété allégoriquement ce chant en y voyant la description de l'amour de Dieu envers son peuple. Bien qu'il ne contienne pas le nom de Dieu ce chant entra donc dans le canon juif à cause de cette interprétation.

Il est difficile d'en préciser la date : ses araméismes peuvent être signe de tardivité, tout autant que d'une influence ancienne dans le Royaume du Nord ; on peut aussi considérer qu'il s'agit d'une anthologie de chants d'amour de diverses époques. Ce sont des chants d'amour mais pas forcément de mariage : il n'y est jamais question de procréation. On reste en pleine hypothèse quant à son utilisation. L'utilisation liturgique juive à la fête de Pâques est relativement récente ; elle n'est pas citée dans le Nouveau Testament. Peut-être a-t-il été utilisé dans des coutumes anciennes rapportées par la tradition juive : les filles de Jérusalem, en blanc, allaient, le jour des expiations, danser dans les vignes et inviter les garçons non mariés : ceci expliquerait pourquoi la fille a une part plus active que le garçon.

« On verrait dans le Cantique un chant d'amour lié éventuellement au mariage mais avec un arrière-plan plus actuel » (p. 30).

Mais la question la plus importante reste celle de l'interprétation. Habituellement on oppose deux interprétations : la littérale et l'allégorique ; aussi loin que l'on remonte dans le

temps, on les retrouve toutes deux sans qu'il soit possible de dire laquelle précède l'autre.

On peut essayer de voir dans le Cantique, outre son interprétation érotique, un rituel de noces, ou encore un drame. On peut penser aussi que l'amour de Dieu s'exprime par ce poème érotique. On en arrive à l'interprétation allégorique : comment un chant profane pourrait-il prendre place dans la révélation de Dieu ? Mais l'interprétation allégorique comporte elle aussi des difficultés.

Il y a encore l'explication mixte : ce serait un poème d'amour mué en écrit de sagesse, explication cultuelle qui voit dans notre livre la survie d'une liturgie fort ancienne.

Après avoir ainsi exposé toutes les solutions possibles, l'auteur nous présente la sienne. Il essaie « de montrer comment c'est dans la sexualité même que le Cantique est révélation de Dieu » (p. 38). Le Cantique est sexuel et sacré, non comme dans une religion mythologique, qui cherche la fécondation magique de la terre. L'écrit biblique a une tout autre portée : « La meilleure manière de démythiser l'Eros païen, c'est de décrire l'amour humain... sur le modèle de l'amour de Dieu pour son peuple... Il s'agit de vivre pleinement Eros à la façon dont Dieu nous enseigne à aimer ; ...il s'agit d'aimer sa femme comme Christ a aimé l'Eglise... Ainsi l'amour a retrouvé sa valeur propre » (p. 53).

L'intérêt de cette explication est de dépasser l'antagonisme littéralité-allégorisme. Mais au lieu de verser vers le symbolisme (on part du sens érotique que l'on dépasse pour trouver le sens spirituel), l'auteur prend le chemin inverse : c'est l'amour divin qui est premier et donne un sens à l'amour humain. On peut dire que cela est fondé sur une solide christologie.

On pourra ainsi se rendre compte de l'importance de la thèse de M. Lys pour l'homélie de notre temps. C'est pourquoi on ne peut que se louer de la parution de ce commentaire.

Alain G. MARTIN.

Alliance Évangélique de France et Francophone

SEMAINE UNIVERSELLE DE PRIÈRE 1970

Du Dimanche 4 Janvier au Dimanche 11 Janvier 1970

D'année en année, la Semaine Universelle de Prière de janvier semble prendre, grâce à nos lecteurs, une plus large expansion. Que le Seigneur nous aide à faire mieux encore en janvier 1970.

Nous oublions trop la douceur et l'efficacité de la prière en commun, libre, à voix haute, non pour bavarder ni donner des conseils à Dieu, mais pour Le louer, Lui demander pardon, Lui exposer nos besoins. Réapprenons-le sans cesse et en particulier en cette première semaine de l'An Neuf.

Et puis quelle magnifique occasion de nous rencontrer et nous mieux connaître et nous entraider entre frères et sœurs de communautés diverses, en communion avec des millions d'autres chrétiens de par le monde entier.

Cette année, si Dieu nous pousse, comme nous le croyons, à envisager avec sérieux un élargissement de notre travail en commun, nous n'abandonnons à rien si ce n'est par l'Esprit du Christ vivant en nous. Recherchons-en les dons, pour nous-mêmes et pour nos frères, avec foi et persévérance.

Naturellement les notes ci-dessous (préparées à la demande du Comité Universel par le pasteur J.-M. Nicole) restent comme toujours indicatives et vous laissent toute liberté. Pouvons-nous cependant conseiller que des réunions soient prévues chaque soir, en des locaux divers, même si l'on craint peu de participants.

Pour une semaine bénie, il faut s'organiser avec soin dès le mois de novembre au plus tard, avant les tourbillons des préparations de Noël. Et dès septembre, l'inscrire au calendrier local.

Ici et là certains préfèrent choisir une autre période de l'année. Agissons en toute liberté, suivant les possibilités locales.

LA PRIERE DE LA FOI

Que signifie au juste prier avec foi ?

Croire c'est se confier au Seigneur et se soumettre à Sa volonté.

Prier dans la foi c'est donc avoir confiance que Dieu entend nos prières et y répond selon Sa volonté.

Nous venons à Dieu au nom de Jésus et Lui rappelons ses propres promesses. Prier avec foi n'implique pas que Dieu exaucera tous nos désirs, car cette prière de la foi reprend les termes du Seigneur : « Non pas ma volonté mais la tienne ».

Dieu exaucera toujours nos prières en accord avec Ses plans et pour le bien de Son Eglise comme de toute Son œuvre dans le monde et pour le monde.

Ainsi au commencement de cette année, voulons-nous prier avec foi, dans l'obéissance à notre Père, au nom de Son Fils et par la puissance de l'Esprit Saint.

Dimanche 4 janvier :

Culte sur : « L'Eglise d'aujourd'hui prie elle aussi » (Jean 15/7)

Lundi 5 janvier 1969 :

L'EGLISE DE JESUS-CHRIST

(Psaume 74/1-12 et I Cor. 3/11-16)

Le peuple de l'ancienne Alliance vivait des promesses de Dieu. Il l'avait libéré du joug de l'Egypte et l'avait suivi tout au long de l'histoire. Ce peuple connaît bien des épreuves, souvent par ses propres fautes mais parfois à cause de sa fidélité à Dieu, et par la haine des adversaires du Seigneur.

La nouvelle Alliance affirme clairement que le seul fondement de l'Eglise est Jésus-Christ et que l'Esprit de Dieu l'anime. Mais il advient que les attaques contre elle ne viennent pas uniquement du dehors, car souvent l'Eglise est menacée par la faiblesse et la déloyauté de ses propres membres.

Nous bénissons Dieu pour Sa fidélité, pour le salut accompli par Jésus-Christ notre Sauveur, pour l'œuvre du Saint-Esprit, pour tous les membres de l'Eglise qui contribuent fidèlement à sa mission, pour ceux qui en ces jours de difficulté ou même dans la persécution tiennent ferme à l'Evangile de la grâce de Dieu en Jésus-Christ.

Nous confessons que souvent nous sommes infidèles, faibles et craintifs, que parfois nous avons abandonné ce sûr fondement, Jésus-Christ. Souvent nous avons failli en ne reconnaissant pas l'ennemi, en acceptant les compromis, en nous plaçant au premier plan, et en attristant le Saint-Esprit par notre obstination.

Nous prions pour l'Eglise sur la terre entière, en particulier pour nos frères et sœurs qui souffrent pour l'honneur de l'Evangile, pour les chrétiens privés de liberté, pour les Eglises et les communautés chrétiennes diverses de notre pays, pour les Eglises locales, leurs pasteurs, prédateurs, évangélisateurs, éducateurs, anciens et tous ceux qui fréquentent nos Eglises.

Mardi 6 :

L'UNITE CHRETIENNE. LA COMMUNION DES SAINTS

(Psaume 50/5 et Romains 12/3-6 et 9-10)

Dieu a envoyé son Fils devenu homme et mort pour nous pécheurs. Il l'a ressuscité et l'a fait Seigneur et Christ. La foi en Jésus-Christ tête de l'Eglise nous unit. Quiconque a reçu la vie nouvelle par le Saint-Esprit est membre du corps de Christ. Nous affirmons notre unité dans cette communion des saints. Nous sommes solidaires les uns des autres et travaillons ensemble dans le ministère de l'amour qui recherche non son seul intérêt mais aussi celui des autres.

Nous bénissons Dieu pour cette unité en Christ, qui nous unit au Père et à tous ses enfants, pour tous les dons et toutes les grâces que Dieu accorde à son Eglise, pour tous ceux qui veulent utiliser leurs dons pour le bien de leurs frères.

Nous confessons que souvent nous recherchons une unité dont Jésus-Christ n'est pas le seul centre et que souvent par obstination, orgueil et égoïsme nous avons troublé ou menacé cette communion des saints.

Nous prions pour l'Alliance Evangélique Universelle et pour tous les efforts en vue de l'unité qui recherchent et confessent cette unité de l'Eglise de Jésus-Christ.

Mercredi 7 :

FAMILLE JEUNESSE NATION

(Psaume 127 et Romains 13/1-10)

Dieu créa le monde et lui donna des lois. Seule leur observation peut mener à une vraie vie communautaire. Seules elles peuvent nous éviter le chaos. Ces lois concernent le mariage et la famille, comme la nation, l'éducation et

l'école, l'administration de la justice et l'organisation de l'Etat. Comme chrétiens nous avons à observer ces lois. Nous en sommes responsables et elles doivent inspirer nos prières pour tous les hommes.

Nous bénissons Dieu pour les foyers et les familles qui vivent en accord avec ces lois, pour les parents qui élèvent leurs jeunes dans la crainte de Dieu et le respect du Seigneur Jésus, pour les jeunes que l'on Instruit à écouter l'évangile, pour les maîtres et moniteurs qui veulent dans leur tâche se laisser guider par la volonté de Dieu et pour le fait qu'en beaucoup de pays l'Eglise de Jésus-Christ connaît la Parole de Dieu et peut témoigner de la réalité du Dieu vivant.

Nous confessons que nous avons aussi dévié hors des règles posées par Dieu, nous avons mesuré de la liberté qui nous est donnée en Jésus-Christ; notre exemple dans le mariage et la famille, l'école et la nation n'ont pas été fidèles; nous ne nous sommes pas assez préoccupés de tenir ferme aux lois de Dieu qui sont pourtant aussi valables aujourd'hui que jamais dans notre temps, dans nos vies et dans notre activité habituelle.

Nous prions pour les ménages et les familles, les parents et les enfants, les apprentis et leurs dirigeants, les écoliers et leurs maîtres, les étudiants et les professeurs et pour les chefs des nations comme pour les peuples du monde entier.

Jeudi 8 :

MINISTERES DANS L'EGLISE

(Esaïe 6/5-8 et I Pierre 4/7 bis-11)

La vraie foi se manifeste par l'amour. Son ministère est de rendre témoignage à Dieu qui par Jésus-Christ prend compassion de l'homme. C'est pourquoi le croyant ne peut rester indifférent à son prochain. Le vieillard et le malade, l'isolé ou le désespéré, le déchu ou le drogué ne peuvent être ignorés de l'Eglise de Jésus-Christ. Nous devons leur manifester l'amour de Dieu par nos paroles et nos actes.

Nous bénissons Dieu pour Jésus-Christ notre Sauveur qui n'est pas venu pour être servi mais pour servir. Nous le remercions pour tous les hommes et femmes qui servent leur prochain et en particulier pour tous les organismes chrétiens au service des autres en diverses branches de l'Eglise.

Nous confessons que souvent notre propre service a manqué d'amour vrai, que souvent nous ne trouvons pas le temps nécessaire à nous occuper les uns des autres, que nous n'écoutes pas l'autre et ne le considérons pas comme supérieur à nous-mêmes.

Nous prions pour tous ceux qui réclament notre service, pauvres, malades, abandonnés, désespérés, affamés, solitaires, vieillards, prisonniers, déchus, drogués et particulièrement les réfugiés, pour les infirmières et les médecins, pour tous ceux qui travaillent en divers services sociaux, pour les centres de formation chrétienne, les hôpitaux, les homes d'enfants et les maisons de vieillards.

Nous demandons à Dieu d'appeler d'autres ouvriers à servir dans ces divers ministères.

Vendredi 9 :

MISSIONS LOINTAINES. EVANGELISATION. MISSION AUPRES DES JUIFS.

(Esaïe 61/1-3 et Romains 1/14-17)

Jésus-Christ est la lumière du monde. Il envoie ses disciples par toute la terre. Cet ordre d'aller par tout le monde tient toujours. Il nous appelle à utiliser les possibilités de notre temps et ses moyens pour proclamer la Bonne Nouvelle de Jésus-Christ au monde entier.

Nous bénissons Dieu pour les portes ouvertes qui nous offrent encore tant de champs de mission, pour les puissants réveils suscités ici et là, pour le travail fidèle de tant de missionnaires et évangélistes

Nous confessons n'avoir pas toujours su utiliser toutes les possibilités que Dieu nous offre pour l'évangélisation ou la mission lointaine, en notre pays comme dans le monde ; notre indifférence et notre matérialisme n'ont pas été surmontés par une prière fervente ; nous n'avons pas assez prié et donné pour l'Evangile. L'Eglise a souvent rendu un bien mauvais témoignage envers Israël.

Nous prions pour les divers champs de mission, notamment pour le travail de l'Alliance Evangélique Universelle, pour les croisades de Billy Graham à travers le monde, pour toutes les « missions sous tente » et les diverses campagnes de témoignage à travers l'Europe, pour le travail d'évangélisation accompli par la radio, le journal, le livre, pour que les portes s'ouvrent à l'Evangile dans les pays interdits, pour les chrétiens persécutés et pour la conversion de tous ceux que Dieu appelle à Lui.

Samedi 10 :

LE RETOUR DE JESUS-CHRIST

(Daniel 2/44 et Romains 13/11-14)

Pour notre monde agité et mauvais, il n'est qu'un espoir, le retour glorieux du Seigneur. « La nuit est avancée, le jour approche ». Les dernières heures avant le lever du soleil sont souvent les plus sombres. Par la grâce de Dieu, nous devons attendre patiemment mais demeurer vigilants et actifs jusqu'à ce qu'il vienne.

Nous bénissons Dieu pour sa promesse qu'en ce monde sans espoir nous pouvons compter sur cette venue du Seigneur, le bénir pour les signes des temps, aussi douloureux soient-ils, pour le fait qu'à travers toute calamité Dieu confirme notre assurance en son retour triomphal.

Nous confessons que nous n'avons pas toujours vécu comme des serviteurs attendant leur maître, que l'Eglise a souvent succombé au danger d'être envahie par l'esprit du siècle qu'à tel moment nous avons mis notre espoir dans des solutions humaines plutôt que de nous appuyer sur les promesses de Dieu.

Nous prions le Saint-Esprit de conduire l'Eglise et notre Eglise à réfléchir et obéir, qu'il vienne en aide aux égarés et purifie son Eglise, qu'il prépare son peuple pour le jour de sa venue. Nous faisons écho au cri de l'Esprit et de l'Epouse pour prier : Amen. Oui. Viens, Seigneur Jésus !

Dimanche 11 janvier 1970 :

Texte pour le culte : « Je crois, Seigneur. Viens au secours de mon incrédulité » (Marc 9/17-29).

On sait les conseils habituels. Demander des prières courtes, à voix haute et forte, peut-être debout pour mieux se faire entendre. Les lectures bibliques indiquées seront aussi prononcées lentement, distinctement, à voix forte. La méditation en sera brève : nous sommes réunis pour prier.

Rappelons qu'à chaque rencontre, il est d'usage de prévoir à la sortie (et d'annoncer sa présence) bien visible une boîte pour recueillir les offrandes volontaires à transmettre à notre bureau central : « Alliance Evangelique Française, 47, rue de Clichy, Paris 9^e. C.C.P. Paris 1245.433 ». Veuillez le Seigneur susciter la générosité de ses enfants et en être bénis d'avance.

Nous serions reconnaissants qu'un bref mais substantiel compte rendu des réunions nous parvienne (adresse ci-dessus) dès le début de février. Merci.

LA REVUE RÉFORMÉE

Abonnements, envois de fonds et dons

Les abonnements de solidarité permettent d'assurer le service de la Revue :

a) à prix réduit, aux pasteurs (ou assimilés) et aux étudiants;

b) gratuitement aux bibliothèques d'hôpitaux, de sanas, de prisons, etc...;

c) aux bibliothèques d'étudiants et de divers Facultés, afin d'y faire connaître nos publications et en vue d'une raisonnable propagande.

Pour soutenir notre œuvre et faciliter nos publications, des dons peuvent être adressés soit par des coreligionnaires français qui désirent s'associer à notre travail, soit par des protestants étrangers qui, sans vouloir s'abonner à la *Revue Réformée*, sont cependant heureux de participer à notre effort.

FRANCE : Commandes : 10, rue de Villars, 78-Saint-Germain-en-Laye.

Abonnements, envois de fonds et dons : M. Jean MARCEL, 23, rue de Tourville, 78-Saint-Germain-en-Laye (Yvelines). C.C.P. Paris 7284.62.

Abonnement : 18 F. Abonnement de solidarité : 35 F ou plus.

Pasteurs et assimilés, étudiants : prix réduit. 12 F.

ALLEMAGNE : Pastor Wilhelm LANGENOHL, 407, Rheydt, in der Aue, 11. Konto Nr. 48 54. Städt. Sparkasse, Rheydt. Postcheckamt : Köln 7275.

Abonnement D.M. 16; Etudiants : D.M. 11.

BELGIQUE : M. le pasteur Paulo MENDES, 99, rue du Roi-Albert-Ier, Dour (Hainaut). Compte courant postal 3776.05.

Abonnement : 160 francs belges, Abonnement de solidarité : 300 francs belges ou plus.

Pasteurs et étudiants : 110 francs belges.

ETATS-UNIS, CANADA : STECHERT-HAFNER Inc., 31 East 10th Street, New-York 3, N.Y. (U.S.A.).

Abonnement : \$ 4. — Abonnement de solidarité : \$ 8 ou plus.

GRANDE-BRETAGNE : Dr David HANSON, 44, Arden Road, Finchley, London, N. 3.

Abonnement : £ 1,6, Student sub. £ 1.

ITALIE : Libreria di Cultura Religiosa, Piazza Cavour 32, Roma, C.C. Postale 1/26922.

Abonnement : lires 1.500.

Pasteurs et assimilés, étudiants : lire : 1.000.

PAYS-BAS : Mme F.J.A. de Roo-PANCHAUD, 128, Cort Van der Lindenstraat, « Loide Vue », Hoogezand (Groningue). Giro : 1.3765.60.

Abonnement : Fl. 14. Abonnement de solidarité : Fl 30 ou plus.

Etudiants : prix réduit : Fl. 10.

PORTRUGAL : Rui Antonio RODRIGUES, Avenida Dr Augusto da Silva Martins 17. Rossio ao sul do Tejo.

Abonnement : 60 \$ 00.

Pasteurs et assimilés, étudiants : 43 \$ 50.

SUISSE : M. R. BURNIER, Beauséjour, 16. 1003, Lausanne. Compte postal : 11.6345.

Abonnement : 16 francs suisses. Abonnement de solidarité : 30 francs suisses ou plus.

Pasteurs et assimilés, étudiants : prix réduit : 11 francs suisses.

AUTRES PAYS : 20 F.

PUBLICATIONS DISPONIBLES

1^o Au siège de *La Revue Réformée*, 10, rue de Villars, 78-Saint-Germain-en-Laye, (France). C.C.P. Pierre MARCEL, 3456.23, Paris. 15 % de réduction, franco, pour commandes adressées au siège de la Revue

	F
<i>Ta Parole est la Vérité, Conférences du Congrès de Théologie Evangélique de Paris 1968</i>	12.—
Rudolf Grob, <i>Introduction à l'Evangile selon saint Marc</i> , Présentation de J.G.H. Hoffmann	6.—
Birger GERHARDSSON, <i>Mémoire et Manuscrits dans le Judaïsme rabbinique et le christianisme primitif</i>	4,50
<i>Canons du Synode de Dordrecht (1618-1619)</i>	4,50
Jean de SISMONDI (1773-1842). <i>Précurseur de l'Economie Sociale</i>	6.—
Jean CALVIN, <i>Sermons sur la mort et passion du Christ (Esaïe LIII)</i>	5.—
<i>La Nativité :</i>	
1. L'Annonce faite à Marie et à Joseph	4.—
2. Le Cantique de Marie	4.—
3. Le Cantique de Zacharie	4.—
4. La Naissance du Sauveur	4.—
<i>Les quatre fascicules ensemble</i>	12.—
G. C. BERKOUWER, <i>Incertitude moderne et Foi chrétienne</i>	4,50
Théodore de BÈZE, <i>La Confession de Foi du Chrétien</i> , Texte modernisé, Introduction, préface et notes de Michel Réveillaud	12.—
Herman DOOYEWERD, <i>La nouvelle tâche d'une philosophie chrétienne</i> ..	6.—
John MURRAY, <i>Le Divorce</i>	6.—
Arthur PFENNINGER, <i>Pour l'Honneur de Dieu</i> (Le drame de la vie de Calvin), Pièce en trois actes, adaptation française d'Edmond Duméril ..	4,50
Auguste LECERF :	
<i>La Prière</i>	5.—
<i>Des moyens de la Grâce</i>	6,50
<i>Le Pêche et la Grâce</i>	5.—
Pierre MARCEL :	
<i>La Confirmation doit-elle subsister ? Théologie Réformée de la confirmation</i>	9.—
<i>Le Baptême, Sacrement de l'Alliance de Grâce</i>	12.—
<i>L'Actualité de la Prédication</i>	6.—
<i>Christ expliquant les Ecritures</i>	3.—
<i>L'Humilité d'après Calvin</i>	3.—
2^o A la Librairie Protestante, 140, Bd Saint-Germain, Paris, 6 ^e (Tarif Librairie)	
Pierre MARCEL :	
<i>A l'Ecole de Dieu, Catéchisme réformé</i>	10,50
<i>A l'Ecoute de Dieu, Manuel de direction spirituelle</i>	8.—
<i>Catholicisme et Protestantisme</i> , Lettre pastorale du Synode général de l'Eglise réformée des Pays-Bas sur l'Eglise catholique-romaine. 4 ^e éd., « Les Bergers et les Mages »	7.—
<i>La Confession de Foi des Eglises réformées en France</i> , ou Confession de La Rochelle. Format de poche, « Les Bergers et les Mages »	3,20
Jean CALVIN :	
<i>La vraie façon de réformer l'Eglise</i>	10,—
<i>Petit Traité de la Sainte Cène, Adaptation en français moderne, « Les Bergers et les Mages »</i>	4,20
<i>Institution de la Religion Chrétienne</i> , 4 volumes, « Labor et Fides », brochés	144,—
<i>Commentaire sur le livre de la Genèse, « Labor et Fides »</i>	80,—
<i>Commentaire sur l'Evangile de Jean, « Labor et Fides »</i>	84,—
<i>Commentaire sur l'Epître aux Romains, « Labor et Fides »</i>	43,—
<i>Commentaires sur les Epîtres aux Galates, Ephésiens, Philippiens, Colossiens, « Labor et Fides »</i>	49,—
Jean CADIER, <i>Calvin</i> , P.U.F.	10,—
Jean CADIER, <i>Calvin, collection philosophes</i> , P.U.F.	7.—